Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada - $1.50
Un an, Etranger $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredi.

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année — PRINCE ALBERT, SASK. MERCREDI 7 MAI 1919. — No. 9

L'Entente cordiale vue de près

La [illegible] de Paris, du 5 avril, a publié une correspondance sur les "[illegible] de Palestine" qui offre un intérêt tout particulier pour nous Canadiens, en ce sens que la situation qu'elle expose depuis l'occupation anglaise de ce pays, suggère aussitôt une foule de rapprochements avec ce qui se passe constamment sous nos yeux, dans nos provinces anglaises.

Les Français, qui depuis quelques mois ont à vivre en Palestine à côté des Anglais ont vite constaté, comme à la Conférence de la paix [illegible] que l'"entente cordiale" n'est pas aussi facile en pratique qu'en théorie avec ces braves gens de la "race supérieure" qui ont conservé de leur ascendance germanique plusieurs qualités détestables, très [illegible] rendre fort méritoire le maintien de l'harmonie. Les Canadiens en font l'expérience toujours nouvelle depuis un siècle et demi.

Laissons parler le correspondant français de Palestine. Sa lettre de [illegible] colonnes serait à citer en entier: nous devrons nous contenter de quelques extraits.

Il remarque tout d'abord que si l'occupation anglaise a soustrait [illegible] domination turque, il serait contre toute vérité d'en [illegible] que l'accès du pays a été rendu plus facile, du moins pour [illegible] qui sont supposés être des amis. "Tout le monde sait, dit-il, [illegible] des mois à nos religieux pour obtenir des Anglais l'autorisation de débarquer de Port Saïd et des semaines pour pouvoir franchir la frontière égyptienne. En conséquence, des établissements où [illegible] auraient pu reprendre et où elles étaient réclamées sont demeurés inoccupés."

[illegible] empêchant les religieux français de venir mais on ne se faisait pas faute d'occuper leurs établissements pour l'utilité des troupes. Alors que certaines maisons allemandes étaient respectées, les [illegible] ont été occupées, sans réquisitions régulières, et considérées comme *propriétés ennemies*. Le mot a été dit par le gouverneur de Jérusalem à quelqu'un qui se permettait des réclamations légitimes. Là comme ici, les Français catholiques sont traités "d'ennemis." On n'est évidemment plus dans les tranchées à batailler pour la civilisation!

[illegible] les procédés employés étaient si peu aimables que le correspondant ajoute: "Quel chapitre suggestif on pourrait écrire: [illegible] n'avaient pas fait!"... Voilà par exemple les Sœurs de St-Vincent de Paul, à Caïffa, obligées de louer une maison et de [illegible] leurs orphelines parce qu'il a plu aux Anglais de [illegible] établissement extrêmement commode pour le service, et [illegible] situé.

[illegible] encore. Des réclamations rédigées en *français* sont [illegible] par le gouverneur, sous prétexte que le bureau compétent ne possède pas d'interprète pour cette langue. On se dirait dans un [illegible] l'Ontario ou de la Saskatchewan! "Et nous n'avons personne pour nous faire rendre justice", remarque tristement le témoin de [illegible] vexations.

Mais au fond quelle est la cause de la malveillance et des entraves [illegible] l'extension de l'influence française? Il n'est pas difficile de mettre le doigt sur la plaie. C'est que "à leur arrivée dans la région [illegible] Jaffa, Jérusalem, Bethléem, nos alliés ont eu la [illegible] de choses absolument inouï pour eux. La vue de [illegible] établissements français les a profondément surpris. Évidemment [illegible] reprendre vie à toutes les œuvres scolaires ou hospitalières [illegible] plaçait les conquérants en état d'infériorité aux yeux [illegible] libérées, ils auraient mal supporté d'avoir travaillé à [illegible] aux autres sans en tirer d'abord profit pour eux-mêmes."

[illegible] de plus le "fair play" britannique obligé de subir [illegible] pays, pour les secours à distribuer il n'y a rien pour les [illegible] Pourtant, parmi les sommes importantes reçues d'Amérique et d'ailleurs il y avait de l'argent et beaucoup d'argent catholique [illegible] distribué par l'évêque anglican. Les donateurs comptaient [illegible] de l'intermédiaire, et l'intermédiaire les a trompés."

Cependant ils ne manquent aucune occasion de se faire valoir. "Les paysans palestiniens ne savent pas grand chose de la guerre d'Occident. Ils n'en ont pas suivi les péripéties terribles: et les voilà tout à coup en face d'armées victorieuses qui n'ont fait que courir un terrain mal défendu. Et on leur a dit que les frères de ces soldats avaient aussi promené la victoire sur le front d'Occident. *On oublie [illegible]*" Que l'on retrouve bien là le procédé de nos journaux anglais [illegible] du général French le vainqueur de la Marne, attribuant toutes les victoires aux armées anglaises!... *"On oublie les autres!"* [illegible] caractéristique!

D'ailleurs, voici une remarque finale qui résume toute la situation: "Ailleurs, nous le sommes en France; ici nous sommes des concurrents."

Au Canada, la situation n'est pas différente. Nous n'avons pas à nous étonner que la race anglo-saxonne et protestante n'ait pas les mêmes [illegible] ni les mêmes aspirations que la race latine et catholique. Nous sommes "des concurrents". Il suffira pour notre part que nous soyons des concurrents loyaux, bien déterminés à ne pas nous laisser [illegible] Développons les meilleures qualités de notre race, faisons [illegible] les inépuisables énergies de notre foi. Il ne suffit pas qu'une race se décerne le titre de "race supérieure" pour l'être réellement. Au lieu de nous amoindrir, la lutte de tous les jours, la concurrence que nous rencontrons sur tous les terrains, développera nos meilleures qualités. Soyons des hommes de caractère, fiers de nos origines, et nous [illegible] respecter. C'est la meilleure façon de pratiquer l'entente cordiale.

A.-F. AUCLAIR, O.M.I.

SIMPLES NOTES

Nous publions dans une autre colonne une suggestion intéressante au sujet des prix à offrir aux écoliers. L'abonnement à de bonnes revues et à de bons journaux est chose très pratique. L'importance de la presse sous toutes ses formes! "Si la jeune génération comprend bien cela, écrit à ce sujet M. Omer Héroux, si elle prend la résolution de demander à cette arme tout ce qu'elle peut donner, beaucoup de choses en ce pays ne tarderont pas à changer."

* * *

L'Académie française a cru devoir rappeler à la Conférence de la paix que le français a toujours été la langue officielle des documents diplomatiques. Sa logique, sa précision, sa clarté, supérieures à celles de toute autre langue, sauf le latin, lui ont valu ce privilège jusqu'ici incontesté. L'influence anglo-américaine prépondérante à la Conférence menace cependant d'évincer aussi la langue française de la rédaction du traité de paix. Quant à la Société des nations, le choix d'un Anglais pour premier secrétaire général dit assez quelle sera la langue adoptée. Et tout cela parce que Wilson et Lloyd George ne savent que l'anglais!

* * *

Tous les bureaux de poste sont obligés de fournir des cartes postales bilingues à ceux qui les demandent. Pourquoi ne nous ferions-nous pas une règle stricte de toujours les exiger? "C'est ce qui se pratique à St-Boniface, nous assure la Liberté, *grâce à la persistance du maître de poste et de quelques patriotes. Faisons de même partout pour bien affirmer le droit officiel du français. Et quant aux timbres d'épargne, c'est une excellente chose, un acte patriotique d'en acheter le plus possible, mais exigeons absolument qu'ils soient en français.*

* * *

Le R. P. Archambault vient de publier une brochure très opportune sur les "Syndicats catholiques." Le sujet a été traité aussi par M. Henri Bourassa dans une série de solides articles du Devoir. *De son côté, le* Droit *publie régulièrement d'instructives polémiques sur la question ouvrière dans sa chronique de Hull. Dans cette dernière ville, un religieux Oblat, le R. P. Lajoie s'occupe tout spécialement des ouvriers. Nous devons nous réjouir que l'action catholique se fasse de plus en plus intense sur ce point au Canada.*

* * *

La tendance générale des réclamations ouvrières se résume dans une formule très simple: travailler moins et gagner plus. Ce principe du moindre effort peut conduire aux pires conséquences. "Un mauvais ouvrier est vite fatigué" dit un vieux proverbe. En Russie, toutes les bornes ont été franchies. On y a connu: la journée de quatre heures trop fatigante, puis la journée de trois heures coupée d'un repos pour prendre le thé, enfin la journée sans travail qui a conduit le peuple tout droit à la misère, à la famine et à toutes les horreurs du bolchevisme.

* * *

Apreté au gain et désir insatiable de goûter aux délices de la vie, c'est-à-dire l'égoïsme sous toutes ses formes, voilà ce qui se substitue à la notion du devoir à mesure que faiblissent les principes chrétiens. Et au lieu de trouver le bonheur chacun est mécontent de son sort et se croit malheureux.

* * *

Les paroles que prononçait Mgr Freppel en 1858, au sujet de la Pologne, paraissent, après bientôt soixante ans, comme inspirées par la clairvoyance d'une foi irrésistible: "Oh! qui pourrait dire si, dans le cours d'un demi-siècle, il ne plaira pas au Seigneur tout-puissant de toutes choses, de donner au monde une grande leçon, et si une nation ne sera pas précipitée de la hauteur de son orgueil, tandis qu'une autre sera ressuscitée du tombeau de sa faiblesse?"

* * *

On commence à se rendre compte en France que ce n'est pas précisément pour les beaux yeux des Anglais que les Canadiens sont allés à la guerre. "C'est plutôt pour la justice et l'honneur écrit la Croix de Paris, *que pour la cause de l'Angleterre que tant d'Australiens, de Canadiens ou d'Indiens sont venus trouver la mort sur les champs de bataille."*

* * *

Contrairement à l'impression générale qui a été créée, pour la cause de Jeanne d'Arc ce n'était pas la canonisation elle-même mais seulement la lecture des décrets approuvant les miracles présentés qui a constitué la cérémonie d'ailleurs très imposante du 6 avril dernier, marquant la dernière étape vers la canonisation. Les cérémonies de la canonisation elle-même auront lieu probablement au printemps de 1920, et elles seront l'occasion à Rome et en France de très grandes fêtes auquel le Canada sans doute se fera aussi un devoir de prendre part.

* * *

Nous avons publié dans notre dernier numéro d'après la Semaine religieuse de Québec, *un récit des belles cérémonies de l'ouverture du parlement polonais. Il est à remarquer que les agences de dépêches, à la dévotion des Loges, n'ont pas dit un mot de ces démonstrations, dont l'écho ne nous est parvenu que plus tard par le courrier européen. "Sizon y avait débuté en proclamant les nuées des droits de l'homme entortillées dans le triple mensonge révolutionnaire et maçonnique de la formule "liberté, égalité et fraternité, les dépêches auraient eu des colonnes entières pour magnifier l'acte du Parlement de Varsovie," remarque l'*Action Catholique.

* * *

*L'*Action Catholique *nous apprend que Mgr Walsh, évêque de Portland, est courageusement intervenu auprès de la législature du Maine pour défendre la cause des écoles paroissiales et les droits qu'ont les Franco-Américains de parler leur langue chez eux et de la faire enseigner à leurs enfants. Aux députés il a ensuite dit que la langue française sera enseignée à l'école envers et contre tous une fois que les matières telles que la lecture, l'arithmétique, la géographie et l'histoire des Etats-Unis auront été enseignées en anglais.*

Les Droits du Pape

Le Pape, vicaire de Jésus-Christ sur terre et chef visible de l'Eglise catholique, est aussi en fait le plus grand souverain du monde. Il commande à des millions d'hommes de tous pays, de toutes nationalités. Sa voix est écoutée avec le plus profond respect, car en lui s'incarne l'autorité de Dieu pour diriger les âmes dans la vérité et la morale avec une sûreté absolue.

Si l'autorité du Pape est en fait la plus haute autorité du monde, il s'ensuit que pour l'exercer librement, le Pape doit être indépendant de tout pouvoir purement civil; il s'ensuit que le Pape doit être autonome, qu'il doit posséder un domaine, si restreint soit-il, qui ne relève d'aucune autre juridiction; il s'ensuit qu'il doit être aussi souverain temporel. C'est bien ce que les âges chrétiens avaient compris en attribuant au Saint-Siège un territoire propre, celui des Etats Pontificaux, ne ressortissant à aucune autre juridiction civile que la sienne.

Le vol des Etats Pontificaux par l'Italie en 1871, est une injustice toujours criante que le traité de paix d'aujourd'hui a le devoir de réparer.

La Ligue des Nations ne vaudra rien, n'aura aucune autorité, aucun résultat, si le Pape en est exclu, et, pour que le Pape en fasse partie, il faudra régler la question romaine, reconnaître la souveraineté du Saint-Siège. S'en est-on occupé à la Conférence de la paix?

A.-F. A.

L'agitation ouvrière

Le pays traverse en ce moment une crise ouvrière comme il n'en a jamais connu. On en peut suivre de jour en jour les diverses manifestations et la crue menaçante. Les grèves multiples qui éclatent sur tous les points à la fois, les rapports tendus entre patrons et ouvriers, l'agitation permanente au sein de la masse des travailleurs sont autant de symptômes graves qui causent de sérieuses appréhensions pour notre tranquillité intérieure.

Le gouvernement a nommé une commission chargée d'étudier la situation et d'y proposer les remèdes. En Colombie Anglaise, où elle s'est tout d'abord transportée, elle a recueilli d'utiles indications. Le président déclare que lui et ses collègues ont été frappés par le caractère incertain du travail, qui leur apparaît comme l'une des grandes causes du malaise actuel. Les représentants autorisés des ouvriers et des patrons, qui ont déposé devant la commission, s'en prennent en outre au coût élevé de la vie, à l'intransigeance de certains individus dans les organisations de l'un et l'autre camp, au manque d'harmonie entre le capital et le travail, enfin à la propagande bolcheviste qui se fait sous le couvert de l'"Unique Grande Union".

Il est facile de se rendre compte, en effet, que cette agitation favorise à souhait le mouvement révolutionnaire lancé à Calgary par le syndicalisme ouvrier des provinces de l'Ouest, et c'est là le gros danger de la crise que nous subissons. Mais nos lecteurs sont sans doute peu familiers avec l'idée générale que représente cette fameuse "Unique Grande Union."

Au Canada, les travailleurs sont organisés par corps de métiers, chacun d'eux formant un syndicat, ou union, qui veille à ses propres intérêts. Les différents syndicats sont affiliés entre eux et leur fédération constitue les unions nationale et internationale: mais chacun garde son autonomie et demeure indépendant des autres pour ce qui regarde le salaire, les heures de travail, etc. Que telle corporation, pour une raison quelconque, décide la grève, il ne s'ensuit nullement que les autres devront emboîter le pas et suspendre le travail.

Or l'"Unique Grande Union" modifie ce système de fond en comble. Elle supprime tous les syndicats des différents métiers et les remplace par un seul ouvert à tous les travailleurs sans distinction.

On voit les conséquences désastreuses qu'entraînerait l'adoption d'un tel principe. Toute revendication d'un groupe d'ouvriers, toute difficulté, même purement locale, provoquerait une grève générale, c'est-à-dire la suspension de toute la vie industrielle et économique du pays. La formule peut paraître séduisante dans les milieux révolutionnaires: elle aboutit rapidement à la dictature du prolétariat, à la misère, à la ruine,—comme en Russie.

Le mouvement en faveur de l'"Unique Grande Union" nous vient de la Colombie Anglaise, dont les tendances socialistes sont connues; il s'inspire, par le canal de New-York, de la propagande allemande et russe. Au reste, les congressistes de Calgary n'ont pas reculé devant les conséquences logiques de leurs convictions intimes: ils ont manifesté publiquement leur sympathie envers les Bolchevistes et les Spartacistes.

Les autorités ont le strict devoir de surveiller attentivement et d'enrayer une agitation dangereuse pour la tranquillité du pays: nous avons l'espoir qu'ils n'y failliront pas. Mais l'instauration définitive de la paix sociale est une œuvre de longue haleine qui relève plutôt de l'effort de chacun de nous et du retour de la masse à l'esprit chrétien. Seule l'Eglise catholique apporte une solution au problème si délicat des rapports entre le capital et le travail: seule elle a l'autorité suffisante pour s'interposer de façon équitable entre patrons et ouvriers.

Il serait peut-être chimérique d'espérer voir bientôt dans l'Ouest des associations ouvrières catholiques: mais notre grande province française, elle, semble enfin décidée à secouer sa léthargie et à s'organiser sérieusement sur ce terrain. Le voilà, le vrai remède à la crise que nous traversons. A la vague socialiste et bolcheviste du syndicalisme international opposons la seule force capable de l'endiguer: le syndicalisme professionnel catholique.

DONATIEN FRÉMONT

Les Alliés présentent le traité aux délégués allemands

L'imposante cérémonie a lieu aujourd'hui — Les dernières difficultés sont applanies: l'Italie obtient satisfaction et la Belgique accepte ses conditions.

D'après les dernières nouvelles, le moment fixé pour la remise du traité de paix aux délégués allemands serait mercredi, à 2 h. 15 de l'après-midi.

Selon un article de Marcel Hutin, dans l'"Echo de Paris", le traité de paix renferme de quinze à vingt chapitres. Le premier chapitre contient le préambule qui donne les raisons pour lesquelles les différentes parties contractantes ont déclaré la guerre et qui mentionne la nécessité de la Ligue des nations. Le second chapitre parle des frontières de l'Allemagne, et le troisième renferme toutes les clauses qui se rapportent aux changements de frontières. Le quatrième chapitre contient les clauses navales et militaires. Le cinquième renferme les dispositions réglant le sort des colonies allemandes.

Les autres chapitres traitent des questions économiques et financières, ainsi que de la législation internationale du travail. Le traité se termine par un chapitre qui règle les garanties de l'exécution du traité de paix avec l'Allemagne.

Les termes relatifs à la marine ne contiennent pas de dispositions au sujet de la destruction des grands navires de guerre allemands. Les puissances alliées et associées décideront plus tard ce qu'on fera de ces navires.

C'est M. Clemenceau qui remettra solennellement le traité au comte Brockdorff-Rantzau.

L'Italie est là

Hier, le traité a été présenté aux petites nations.

Le premier ministre Orlando et le ministre des Affaires étrangères Sonnino sont arrivés à Paris pour reprendre leur place à la conférence de la paix.

Les sérieuses difficultés qui s'étaient élevées entre l'Italie et les autres Alliées semblent s'être aplanies et un accord satisfaisant a été conclu.

La question de Fiume est réglée: le port aura son autonomie pendant deux ans, après quoi il appartiendra à l'Italie.

La Belgique signera

Le gouvernement belge a décidé de signer le traité de paix, en dépit des conditions peu satisfaisantes qui lui sont imposées. Il attirera l'attention des Alliés sur la situation économique et financière de la Belgique et la nécessité pour eux d'aider à sa restauration. Il demandera également leur appui pour ouvrir des négociations avec la Hollande au sujet de la liberté de l'Escaut et des canaux de l'est.

Il y a quelques jours, le bruit avait couru que le gouvernement belge voulait refuser de signer le traité de paix, parce qu'il ne rendait pas à la Belgique son indépendance politique et économique et ne l'indemnisait pas entièrement des dommages qu'elle avait subis par la guerre.

Première étape des négociations

Les délégués allemands au congrès de la paix ont présenté leurs lettres de créance à une réunion qui a eu lieu vendredi dernier à 3 heures 10, et qui a duré cinq minutes. Les lettres de créance des délégués allemands ont été présentées aux représentants des Alliés et des Etats-Unis.

Le comte Brockdorff-Rantzau, le ministre des Affaires étrangères et le chef de la délégation allemande, a passé un des quarts d'heure les plus pénibles de sa vie: il était pâle et presque défaillant. Il avait peine à se soutenir lui-même durant la présentation des lettres de créance. Il regagna, immédiatement après la cérémonie officielle, son automobile qui l'attendait à la porte.

La réunion eut lieu dans la salle du Trianon où se tenaient auparavant les séances du conseil suprême de la guerre.

Le comte Brockdorff-Rantzau remit les lettres de créances de sa délégation sans dire un mot: son émotion l'empêchait de faire le moindre discours.

Après cette brève cérémonie, les Allemands quittèrent la salle et se rendirent aux voitures qui les attendaient. Ils furent suivis par les délégués alliés. Toute la cérémonie était terminée à 3 heures 20. Les délégués alliés se rendirent au château pour visiter la Galerie des Glaces, où le traité de paix sera signé. La température était maussade pour l'ouverture du congrès de la paix. Des ondées tombèrent de temps en temps.

Ce mauvais temps dérangea le plan que les Alliés avaient tracé de faire marcher les Allemands depuis l'Hôtel des Réservoirs jusqu'à Trianon, leur faisant traverser le parc. C'est la route que suivit M. Thiers, en 1870. Lui aussi avait logé à l'hôtel des Réservoirs et faisait le trajet à pied entre son hôtel et celui qu'occupait Bismarck.

"M. Luzatti a dit que le message du président Wilson a blessé tous les Italiens et que la Chambre doit donner une réponse claire et ferme qui servira de renouvellement de confiance envers le gouvernement."

"Trop de sang a été répandu et trop de sacrifices, pour le présent et pour l'avenir ont été faits, a dit encore M. Luzatti, pour que nous n'ayons pas le droit de demander que nos fils qui sont le long de l'Adriatique puissent se sentir protégés par leur mère-patrie."

Le tour de l'Autriche

Les délégués de l'Autriche allemande, qui ont été convoqués à Paris le 12 mai, commencent à arriver à Berne et à Genève. La délégation comprendra 32 personnes et aura à sa tête le Dr Franz Klein.

Budapest aux mains des Alliés

Une dépêche confirmée de Vienne annonce que l'armée roumaine occupe Budapest et quelques autres villes hongroises. Le gouvernement bolcheviste s'est rendu sans condition. Les troupes roumaines et alliées sont accueillies partout comme des libératrices. On escompte la pacification rapide du pays.

La législation internationale du travail

La Conférence plénière de la paix a adoptés neuf clauses que la commission internationale du travail a proposé d'insérer dans le traité de paix.

Ces clauses portent sur la journée de huit heures, la journée de

repos par semaine, l'abolition du travail des enfants, l'égalité de salaire pour les femmes et les hommes, et le droit pour les travailleurs de s'unir pour tout ce qui ne tient pas en contravention avec la loi.

On a fait à M. Borden l'honneur de le choisir pour en faire lecture en anglais, de sa bonne grosse voix pâteuse fort peu intelligible.

Membres de la Ligue des Nations

Les membres originaux de la Ligue des Nations sont au nombre de 32

Etats-Unis d'Amérique, Belgique, Bolivie, Brésil, Empire Britannique, Canada, Australie, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Inde, Chine, Cuba, Tchéco-Slovaquie, Equateur, France, Grèce, Guatemala, Haïti, Hedjaz, Honduras, Italie, Japon, Libéria, Nicaragua, Panama, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Siam, Uruguay.

Les Etats invités à faire partie de la Ligue sont:

Argentine, Chili, Colombie, Danemark, Hollande, Norvège, Paraguay, Perse, Salvador, Espagne, Suède, Suisse, Venezuela.

Le premier secrétaire général de la Ligue des Nations

Sir Eric Drummond, qui a été choisi comme premier secrétaire général de la Ligue des Nations, était le secrétaire particulier de M. J. Balfour, secrétaire des affaires étrangères d'Angleterre, depuis décembre 1916. Il avait été secrétaire particulier de sir Edward Grey, maintenant vicomte Grey, quand ce dernier était ministre. De [illegible] 1912 à juin 1915 il a été secrétaire particulier d'Herbert H. Asquith, alors premier ministre d'Angleterre.

Sir Eric est né le 17 août 1876. Il devint employé du ministère des affaires étrangères en 1900, et de 1906 à 1908, fut secrétaire particulier de Lord Fitzmaurice, sous-secrétaire parlementaire d'Etat des affaires étrangères et continua à être secrétaire de différents bureaux jusqu'en 1912, alors qu'il fut nommé secrétaire particulier d'Asquith. Sir Eric a accompagné le ministre des affaires étrangères Balfour aux Etats-Unis en 1917 comme membre de la haute commission anglaise. Sir Eric a deux filles et un fils.

—o—

Premier mai sanglant à Paris

De sérieux désordres ont eu lieu à Paris à l'occasion de la célébration du 1er mai. Deux cent cinquante policiers ont été blessés, un jeune homme a été tué. Les étrangers figuraient au premier plan parmi ceux qui ont pris part à la démonstration et la police déclare qu'un chef de file sur deux était russe, espagnol ou de quelque autre race étrangère.

La fédération des syndicats du département de la Seine a élevé une vigoureuse protestation contre la violente action de la police exercée par l'ordre du gouvernement contre une manifestation qui, sans cela, eût été paisible, assure-t-elle.

La préfecture de police maintient que ses hommes n'avaient pas de cartouches à balles dans leurs revolvers et que les troupes n'avaient reçu aucune munition: les coups de feu tirés l'ont donc été par les manifestants.

Dans l'*Humanité*, le député Marcel Cachin dit que la journée a été "une magnifique démonstration de la puissance et de la discipline des classes laborieuses et n'a été troublée que par la brutalité de la police féroce." Il insiste sur le fait que les soldats n'ont pas usé de violence et qu'il n'y a pas eu de trouble là où ils étaient de garde. "La responsabilité des désordres continue-t-il, est entièrement due à la provocation de la police agissant sur les ordres de Clemenceau. Lui seul est responsable."

L'opinion publique en France déplore ces troubles et regrette profondément de voir le sang français couler dans les rues de la capitale après qu'il y en a déjà eu tant de versé sur les champs de bataille.

—o—

Mort de l'honorable Fisher, président de la Législature albertaine

L'honorable Charles W. Fisher, président de la Législature d'Alberta, est mort à Edmonton. Né dans l'Ontario, il était âgé de 53 ans. Elu député en 1903, il avait toujours été réélu par la suite. Lors de la formation de la province, en 1905, il avait été nommé président de l'Assemblée législative, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort.

L'exemple d'une vie

*A l'hommage de profonde estime et d'admiration que déposait le Rév. Père Dubois, S.J., sur la tombe du jeune Charles Turgeon, on nous permettra d'ajouter le témoignage ému d'un autre éducateur de marque, publié dans l'*Union* à la mémoire du cher disparu dont l'influence se prolongera au-delà de la mort.*

M. Chs. O. Turgeon, écrit l'un des directeurs du Scolasticat des Oblats à Edmonton, était admirablement doué. D'un esprit vif et pénétrant, d'un jugement droit, d'un coup d'œil profond et sûr, il appartenait à une élite intellectuelle d'une grande valeur, mais malheureusement peu nombreuse.

Travailleur infatigable, il a su donner à ses talents naturels des développements qui pouvaient justifier les plus belles espérances. Ses études de Droit, qu'il commença très sérieusement, et pour lesquelles il s'était passionné, mais surtout le travail de codification auquel il se livrait avec ardeur, avaient imprimé à son esprit un caractère habituel d'exactitude, de méthode et de précision qui donnait à sa pensée une vigueur de logique vraiment remarquable.

Plus haut cependant que sa valeur intellectuelle, nous devons placer sa valeur morale. M. Turgeon était un homme consciencieux dans toute la force du mot, c'est à dire esclave du devoir sous toutes ses formes, et selon toutes ses nuances. Conscience intime de l'individu, conscience du chef de famille, conscience du professionnel, conscience du citoyen, conscience du chrétien, tout s'harmonisait en son âme, en sa conduite, dans sa vie privée comme dans sa vie publique, pour faire de lui, un des plus nobles caractères qu'il soit donné à l'homme de réaliser ici-bas.

On pourrait croire que la vie d'un homme de conscience intègre, doublé d'un juriste dut avoir la rigidité d'un code de lois. Rien de semblable cependant chez M. Turgeon. Son commerce était agréable et dès le premier abord, il attirait la sympathie. C'est que derrière l'homme de loi, il y avait l'homme de cœur, l'homme aimable, modeste, dévoué, oublieux de soi, toujours prêt à rendre service et à faire plaisir aux autres.

Mais avant tout et par-dessus tout, il était chrétien, dans la plus belle et la plus complète acception du mot: chrétien éclairé, sincère, convaincu, fervent, pratiquant; chrétien qui croit de toute son âme, et dont la préoccupation intime, constante, est de vivre sa foi, de la vivre toujours, de la vivre pleinement, d'en faire la règle de ses pensées et de sa conduite. Il y avait en lui l'étoffe d'un prêtre et d'un religieux. Mais en toute vérité, et sans hyperbole, il fut un saint dans le monde......

Par sa science approfondie du droit, par la maitrise de sa profession, M. Charles O. Turgeon s'était fait en peu de temps, la réputation d'un juriste distingué. Mais il visait plus haut: il avait l'ambition de grandir sa profession elle-même. Possédant à un haut degré le sens du droit, il voulait en posséder la philosophie. Convaincu par ses études classiques, et du reste, averti par un merveilleux instinct du vrai, que le Droit positif est fragile, qui ne repose pas sur une autorité éternelle, souveraine et infaillible, il avait pris comme livres de chevet, la Sainte Ecriture qui renferme la loi de Dieu, et le Code de Droit Canonique qui contient les lois de l'Eglise. Il y avait là les premiers jalons d'une entreprise colossale qui fût devenue entre ses mains, la base d'une forte apologétique juridique de l'Eglise Catholique.

Parallèlement à ses études de droit, M. Turgeon s'occupait d'études historiques et littéraires, dans un but d'Apostolat. Président du Comité littéraire de notre Cercle Jeanne d'Arc d'Edmonton, et du reste toujours prêt à donner son concours pour la défense des bonnes causes, invité parfois à prendre la parole dans des réunions publiques, aidant de ses conseils tous ceux qui avaient recours à ses lumières, il avait besoin d'une vaste érudition.

Certes, M. Turgeon n'était pas fait pour être un orateur de foules. Il n'avait de l'orateur ni l'organe, ni l'action, ni le geste, ni la prestance, mais il avait la conviction et la chaleur communicative. La force de sa parole venait de la clarté de son exposition, de la vigueur et du mouvement de sa pensée. Dans ses conférences, il donnait d'abord l'impression de quelqu'un qui se contente d'exposer froidement un point de droit sans vouloir s'adresser au cœur ou aux passions. Et puis voilà que saisi, entraîné lui-même par la logique, la force et l'élan de sa pensée il trouvait les accents qui font vibrer les âmes, et sèment dans les cœurs les généreuses résolutions.

Sa dernière conférence, donnée au Collège des RR. PP. Jésuites, alors que déjà il sentait les atteintes de la maladie foudroyante qui devait le conduire au tombeau, était un chef-d'œuvre de style, d'aperçus philosophiques à la "Joseph de Maistre", sur les "Causes perdues". Cette causerie illustrée par l'exemple de la Pologne, de l'Alsace-Lorraine de l'Irlande et de sa chère Acadie fut en vérité un Acte de Foi en la Providence, en l'immortalité de l'Eglise, un Acte de Foi au succès final de la Cause catholique et française en ce pays. Il avait mis là tout son cœur de patriote et de chrétien; il ne pouvait couronner plus noblement sa vie publique.

Il y avait en M. Turgeon une source d'influence, plus profonde et plus universelle que l'exercice de sa profession et l'action de sa parole publique. Par le rayonnement de sa vie tout entière, il a su créer autour de lui une atmosphère de droiture, de vérité, d'énergie, de dévouement et d'esprit de foi dont se sont imprégnés, comme naturellement tous ceux qui ont vécu dans son commerce habituel, mais particulièrement nos jeunes du Cercle Jeanne d'Arc. Beaucoup d'entre eux lui devront le meilleur de leur vie et de leurs succès.

Enfin il ne faut pas oublier une autre influence à laquelle on songe trop peu, et qui est peut-être la plus sûre et la plus efficace chez des âmes comme celle-là, qui ont vécu de leur foi constamment, intégralement: je veux dire l'influence d'Outre-tombe. Nous ne vivons pas assez avec nos morts et c'est pourquoi, nous ne sentons pas leur action bienfaisante dans notre vie. Et pourtant, selon une très belle parole, s'ils ont quitté la terre, ils n'ont pas quitté la vie. Leur pensée et leur cœur restent étroitement mêlés à notre vie. Les âmes vivent par la pensée et par le cœur, elles s'attirent ou se repoussent selon leurs pensées, leurs convictions, et leurs affections. C'est par la force de leurs pensées, par la loi de leurs affections qu'elles agissent ou réagissent les unes sur les autres. Mais il ne saurait y avoir de pensée ou d'amour sans objet, comme il ne saurait y avoir de mouvement à vide. Pour exister, pour vivre, pour durer, la pensée et l'affection doivent s'alimenter à un objet. Et suivant la loi de toute assimilation, l'aliment communique sa vertu à celui qui s'en nourrit. Entre notre pensée et notre cœur et l'objet dont ils se nourrissent, il s'établit une adaptation, une sorte d'identification, en vertu de laquelle l'objet pensé, mais surtout l'objet aimé devient l'âme, la force intime de la vie, le lien vivant et mystérieux qui unit les âmes, et la source intime de leur influence.

Or nos vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité sont comme des facultés, des puissances divines qui nous permettent d'atteindre Dieu dans sa propre substance, de vivre de sa vie, de sa propre pensée et de son propre amour, de nous alimenter à la source même où les bienheureux jouissent du bonheur infini. De sorte que Dieu lui-même dans sa vie intime, le Verbe Incarné, le Sacré-Cœur, devient comme le milieu vital où nos âmes communient aux âmes des bienheureux, le lien intime qui unit leur pensée et leur amour à notre pensée et à notre amour.

Et si, dès ici-bas, malgré leur condition inférieure, malgré les obscurités qui les environnent, nos âmes peuvent, sur les ailes de la foi, s'élever jusqu'à Dieu pour alimenter leur vie à la source de la lumière et du bien, à plus forte raison, ceux qui vivent au centre même de cette lumière, peuvent-ils abaisser leur pensée et leur amour jusqu'à nous pour nous éclairer et nous fortifier.

Ce ne sont pas nos défunts auprès de Dieu qui manquent de puissance; c'est nous qui manquons de foi, ou qui ne savons plus en vivre profondément. Nous ne savons pas livrer les ailes de notre âme au souffle de l'Esprit Saint.

Or Monsieur Turgeon a su comprendre cette vie de foi. A l'entendre parler des causes sacrées de la religion, de l'école, de la famille, de la langue, de la patrie, on sentait qu'un souffle d'en haut inspirait sa pensée. Et c'est pourquoi, maintenant plus que jamais, nous le comptons comme un des champions les plus puissants de notre foi et de nos droits les plus sacrés.

De cette tombe à peine refermée où semblent ensevelies tant d'espérances et qui laisse tant de regrets, s'élève une voix plus forte que le deuil, plus forte que la douleur plus forte que les déchirements de la séparation, plus forte que la mort, qui chante bien haut ces consolants articles de notre symbole catholique: je crois à la Communion des Saints; je crois à la résurrection de la chair; je crois à la vie éternelle.

—o—

Le 1er mai aux Etats-Unis

Le premier mai a été signalé par des désordres plus ou moins graves dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis.

A Boston, 300 policiers aidés par des soldats, des marins et des civils, ont lutté contre une foule de plusieurs centaines de radicaux qui essayaient de parader à la suite d'une réunion. Trois officiers et un civil ont reçu des coups de feu, un officier a été poignardé, plusieurs radicaux ont été malmenés.

A Cleveland, une émeute générale a éclaté. Deux hommes ont été tués par un détective, onze policiers ont été atteints par des balles ou contusionnés, une centaine de personnes ont été blessées, un grand nombre sérieusement. Les quartiers généraux socialistes ont été complètement saccagés par des civils déterminés à mettre fin à la démonstration.

A New-York, les milliers de travailleurs assemblés au square Madison ont consenti à se disperser sur les conseils de la police, sans causer de désordres.

La question du catéchisme

Nous tenons à prévenir nos ins-[illegible] canadiennes, aus-[illegible] nos instituteurs, que [illegible] inspecteurs d'école, obéissant [illegible] au Département de [illegible] qui interprète à sa [illegible] amendements à la loi [illegible] à la dernière session, [illegible] que durant la demi-[illegible] catéchisme qui nous est [illegible] entre 3 h. ½ et 4 h., la [illegible] anglaise seule doit être em-[illegible]

Nous aurons probablement à re-[illegible] sur cette question; mais dès [illegible] nous pouvons dire que [illegible] ministre de l'Educa-[illegible] à notre connais-[illegible] donné une pareille [illegible] interprétation à la loi. Une per-[illegible] marquante, mêlée de [illegible] au vote des amende-[illegible] dans le *Patriote* [illegible] conservions le droit d'en-[illegible] le catéchisme en français, [illegible] de l'heure qui nous était [illegible] pour les matières profa-[illegible]. Il semble donc que les ins-[illegible] sont trop pressés d'inter-[illegible] ces amendements suivant [illegible] désirs, comme ils l'ont fait [illegible] maintes fois dans le pas-[illegible]

Nous étions à collaborer avec [illegible] inspecteurs toutes les fois qu'il [illegible] possible de le faire. Nous voulons respecter les lois, mais nous nous refusons à accepter comme parole d'Evangile l'interprétation qui peut être faite de ces lois par certains inspecteurs.

Instituteurs et institutrices ne doivent pas oublier que s'ils sont placés sous la surveillance des inspecteurs, ils dépendent surtout des parents. Ils sont leurs mandataires, leurs représentants auprès des enfants. Et lorsqu'un instituteur ou une institutrice vient dire aux commissaires ou aux parents que l'inspecteur est son grand chef et qu'il suit sa direction, il viole les droits sacrés du père de famille, comme il trompe ceux qui l'ont fait venir ici pour enseigner à nos petits Franco-Canadiens à prier dans la langue de leurs ancêtres.

Encore une fois, nous reviendrons prochainement sur cette question, mais nous voulons prévenir dès aujourd'hui les instituteurs et institutrices qui seraient assez oublieux de leur devoir pour marchander à la langue française quelques instants de leur temps et de leur dévouement, que nous aurons à les rayer de nos listes d'instituteurs et d'institutrices franco-canadiens; ils ne seront plus dignes d'y figurer.

Pour l'Association Interprovinciale
Raymond DENIS, secrétaire.

Pour donner en prix aux élèves

[illegible] expérience nous [illegible] suivantes [illegible] naturellement à [illegible] commissaires d'éco-[illegible] qui s'occupent [illegible]

[illegible] brève, cueillie parmi [illegible] locales de Sudbury [illegible] du 5 avril, mérite [illegible] commentée et mise [illegible] manière pour lui don-[illegible] grande diffusion possi-[illegible] rubrique "une idée", [illegible] lisait:

[illegible] dernières séances [illegible] de l'A. C. J. C., [illegible] Sacré-Cœur de Sud-[illegible] membres, à la presque [illegible] ont émis le vœu sui-[illegible] les maisons d'éduca-[illegible] franco-françaises don-[illegible] élèves, comme prix [illegible] quelques abonne-[illegible] revues cana-[illegible]

[illegible] continue le [illegible] voir des jeunes [illegible] discussion [illegible] d'aucune sorte, un [illegible] suivent ensuite les [illegible] ont déterminé ce [illegible]

[illegible] "Ils compren-[illegible] de la revue est [illegible] celle du livre, [illegible] persévérante." En [illegible] reçus en prix, [illegible] bien choisis, ne [illegible] deux fois... [illegible] les rayons pous-[illegible] armoire où ils [illegible] Tandis que la [illegible] chaque semaine ou [illegible] impose discrète-[illegible] du lecteur. Les [illegible] propage se répètent, [illegible] appel à l'intelli-[illegible] abonné, et le pro-[illegible] son action achève de [illegible] son ascendant [illegible] son triomphe définitif. [illegible] qui finit par [illegible] plus dur.

[illegible] XIII a dit: "Le journal [illegible] une mission perpé-[illegible] paroisse." La bon-[illegible] pas cela aussi un [illegible]. Elle l'est certainement à [illegible] titre que le livre. [illegible] énoncées plus haut.

Second motif: "L'on vient ainsi [illegible] qui, par une plume [illegible] s'efforcent de défen-[illegible] libertés qui nous sont chè-[illegible] C'est cela! Nos jeunes l'ont [illegible] il y a un apostolat né-[illegible] urgent même de travail-[illegible] la diffusion de la bonne cau-[illegible] existe aussi une obligation [illegible] de la soutenir. "La pres-[illegible] presse!" clamait Pierre l'Er-[illegible] il y a quelques années. Plus [illegible] jamais c'est là, à l'époque où [illegible] vivons, un des principaux [illegible] des catholiques. Vous vous [illegible] sans doute avoir enten-[illegible] le R. P. Marion le réaffirmer [illegible] fois de plus de façon si élo-[illegible] et si persuasive au dernier [illegible] de l'Education à Ottawa? [illegible] opéré plus d'une conversion, [illegible] et pas des moindres. Il [illegible] consolant d'entendre un grou-[illegible] épris d'idéal chrétien, [illegible] de toute la force de leur [illegible] appel à la générosité et à [illegible] reconnaissance envers les écri-[illegible] se dévouent pour eux [illegible] revues de choix, des revues éprises, elles aussi, d'idéal catholique et patriotique.

Troisième motif: "C'est enseigner aux jeunes à se servir de la plus grande puissance moderne: la presse, et à faire bon accueil à une revue, à un journal qui viennent périodiquement rappeler leurs devoirs de catholiques et de Canadiens français."

Au point où les choses en sont, et dans beaucoup de centres populeux, une famille canadienne-française qui ne reçoit ni revue, ni journal qui défend la cause de la religion et de la langue, est une famille irrémédiablement perdue. Les "Leblanc" deviennent des "White" à la deuxième génération. Ces "White" favoriseront aisément les mariages mixtes, et la troisième génération offrira le triste exemple de petits-fils de Canadiens français, protestantisés, et reniant leur origine.

Or, quoi de plus apte à diminuer le nombre de ces tristes épaves de la religion et de la race, qu'une presse franchement catholique et française, qui vient périodiquement rappeler à ces familles en péril, leurs droits et leurs devoirs?

* * *

L'auteur de la note terminait ainsi: "Les anciens dans la carrière sauront apprécier à sa juste valeur ce vœu émis par nos jeunes de l'A. C. J. C.; et les autorités de ce collège se promettent bien d'encourager l'idée discrètement et à bon escient."

L'idée mérite en effet la diffusion la plus grande et la mise immédiate en pratique. [illegible] choisissons parmi nos revues les mieux rédigées et les plus militantes. Je trouve, au hasard de la mémoire, la vaillante *Action Française*, le *Canada Français*, la *Revue Canadienne*, la *Vie Nouvelle*, la *Revue Française*, et d'autres encore qui m'échappent. Il y a ensuite des journaux, quotidiens ou hebdomadaires, qui feraient tant de bien à quantité de jeunes étudiants parce que, à l'instar des revues mentionnées plus haut, ils mènent également bien la lutte pour la défense de nos droits. Ici encore, je cite au hasard le *Devoir*, le *Droit*, la *Défense*, la *Liberté*, le *Patriote de l'Ouest*, et d'autres... De tels abonnements, donnés en prix à des jeunes étudiants capables d'en profiter, feraient infiniment plus de bien que les meilleurs livres.

Il est à souhaiter vivement que nos maisons d'éducation, écoles, collèges, universités, pèsent la valeur de cette idée, en réalisent toute la portée, et lui donnent dès cette année un commencement d'exécution.

Un geste

M. Emile Gravel, qui avait déjà souscrit $50 en faveur de l'Association Interprovinciale, vient de faire un nouveau don de $25 à l'Association des Commissaires. Bravo! Aussi longtemps qu'une cause suscitera des dévouements et des actes de générosité comme en suscite la nôtre, elle n'a rien à craindre. Et malgré des défaillances et des indifférences regrettables, elle triomphera, comme triomphent toujours les causes nobles et justes.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST-VICTOR, Sask.

La soirée organisée à l'occasion de la fête de Pâques par les membres du "Cercle Jeanne d'Arc" a obtenu un brillant succès. Auditoire nombreux, pièces d'un joli comique, belle tenue des acteurs, intermèdes variés et choisis, température idéale, enfin tout a contribué à en faire une fête de première classe.

Les pièces au programme étaient: "A la salle de police", comédie d'Anthony Mars; "Le Sourd" comédie bouffe, et "A qui le neveu" de Théodore Botrel. Les acteurs ont interprété avec beaucoup d'habileté et de maîtrise chacune de ces pièces. Quelques-uns avaient déjà essayé le feu de la rampe en décembre dernier, la plupart paraissaient pour la première fois sur la scène. Nous ne pouvons que féliciter les uns et les autres et les engager à venir nous régaler souvent de ces fêtes qui égayent, instruisent et vivifient.

Après cette belle lutte pacifique que se sont livrée nos acteurs pour jouer à qui mieux mieux, une question naturellement se pose: Qui a remporté la palme? Les opinions sont partagées "Scindunter auctores". Les uns voudraient l'offrir à Balochard (A Beauvilliers), les autres à Sosthènes (A. Tessier) les autres à Cyprien (H. Thielens). D'aucuns, et non des moindres, la voudraient entre les mains de Benoit Grenu (G. Tessier), lui qui a su si bien passer (d'un acte à l'autre) les larmes et des sanglots à la joie la plus franche et la plus entière.

Les autres acteurs qui ont tenu des rôles étaient: MM.T.Sylvestre, S. Ducharme, J. D. Lalonde, H. Bissonnette et L. Ph. Rondeau.

Un programme musical des plus variés a égayé l'assistance durant les intermèdes. La fanfare, composée de M. Léon Racicot et de ses quatre fils Lionel, Ronaldo, Polydore et Léo, M. Alf. Beaubien, M. Srigley, M. J. F. Bellefleur, a rendu les plus beaux morceaux de son répertoire. Nous avons été à même d'applaudir plusieurs morceaux de violon par M. S. Rondeau accompagné à St Victor par Mme F. X. Bellefleur et à Willow Bunch par Alcida Piette; mandoline par MM. Tessier et Srigly, chant par M. l'abbé Donais et M. A. Beauvilliers, accompagnement par Mme F. X. Bellefleur.

En somme ce fut une séance des plus récréatives et le souvenir en demeurera longtemps dans la mémoire et de ceux qui ont joué et de ceux qui ont applaudi.

Après la séance, a eu lieu une vente de paniers des plus achalandées. Les recettes de la soirée sont montées à $227.00.

Au cours de la séance, Mlle Noella Joly, notre sympathique institutrice qui a pris sur elle de nous doter d'une crèche et d'un Enfant-Jésus, a ramassé, en compagnie de Mlle Marie Gaudry, la jolie somme de $20.00. Une statue du Sacré-Cœur, qui avait été mise au tirage à cette fin, a été gagnée par M. l'abbé Dorais, du collège de Gravelbourg.

Nous avons été heureux de saluer à notre fête, outre notre vénéré curé M. l'abbé C. Rondeau, MM. les abbés A. Lemieux, curé de Willow Bunch, A. Baillargeon, supérieur du collège de Gravelbourg, J. A. Ménard prêtre missionnaire et M. Donais professeur à Gravelbourg.

Le lendemain nos jeunes amis conduits par MM. Alphonse Lalonde, A. Vandrien, J. D. Lalonde, S. Ducharme et L. Schipman, qui avaient eu la gracieuseté de mettre leurs automobiles à leur disposition, sont allés, sur l'invitation de M. l'abbé Lemieux, répéter leur séance à Willow Bunch où ils ont remporté un succès égal à celui de la veille.

PERIGORD, Sask.

Mardi, 22 avril, avait lieu, dans notre localité, le plus beau mariage qu'il y ait encore eu.

C'était M. Henri Patenaude qui conduisait à l'autel Mlle Edith Dubé.

Les nouveaux époux appartiennent à deux de nos meilleures familles.

Les mariés, avec leur nombreuse suite d'invités, prirent le dîner chez M. Jérémie Patenaude, puis, vers les quatre heures, allèrent continuer les noces chez M. Ferdinand Dubé.

Les noces furent des plus joyeuses. On n'y vit cependant aucune danse défendue, ce qui démontre bien qu'elles ne sont guère nécessaires au plein succès des parties de plaisirs entre catholiques.

Les garçon et fille d'honneur furent M. Marc Pelletier et Mlle Marie-Louise Dubé.

La famille de la mariée est originaire de la province de Québec, où sont encore presque tous ses parents. Après quelques années de séjour dans la Nouvelle-Angleterre, elle vint s'établir à Périgord et s'y est créé une très bonne situation. Outre deux filles déjà mariées, elle compte encore dix enfants vivants et en parfaite santé.

La famille Patenaude est aussi originaire de la province de Québec, bien qu'elle fût élevée au Kansas, E. U. En 1911, M. Jules Patenaude venait s'établir à Strasbourg, Sask., avec notre nouveau marié et quatre de ses frères. Depuis l'automne dernier, MM. Jules, Henri et Jérémie Patenaude sont établis au milieu de nous. Ce fut une recrue bien précieuse pour notre établissement si franchement canadien et catholique.

Périgord est un nom nouveau dans le *Patriote*. Les lecteurs de cet excellent journal ne sont pas habitués à lire des nouvelles de cet endroit. La plupart apprendront sans doute avec plaisir qu'il y a ici un centre canadien français établi sur les townships 39 et 40, rangs 11 et 12 ouest du 2e. Ces colons approchent la centaine; ils ont déjà une école bilingue catholique, une modeste chapelle, un prêtre résidant, un bureau de poste et deux magasins.

S'il eût été connu de nos compatriotes de la Saskatchewan qu'il y a ici un bon nombre de homesteads encore à prendre et plusieurs excellentes terres en vente, appartenant à des Anglais qui ne se trouvent plus à l'aise parmi nous, nous serions plus nombreux. La population de Périgord serait heureuse de l'arrivée parmi elle de nombreuses familles foncièrement catholiques.

LAC PELLETIER, Sask.

Les semailles (blé, seigle, avoine, lin) sont déjà faites, et dans d'excellentes conditions. Daigne le souverain Maître du temps nous accorder les rayons vivifiants du soleil, et surtout la pluie féconde du ciel qui nous fit tant défaut l'an dernier.

Et même, M. le curé nous a fortement conseillé de passer, avec Celui qui fait croître et murir la moisson, un contrat conditionnel, (un contrat sans papier: car, dit-il, je ne m'adresse pas ici à des consciences de papier) c'est-à-dire, de prendre une assurance sur la Providence, en promettant sérieusement une part proportionnelle, (la part de Dieu) pour les bonnes œuvres qui sont plus nombreuses et plus urgentes que jamais.

Réflexion faite, c'est une excellente idée; on a tout à gagner, et rien à perdre; excepté, sans doute, pour ceux qui sont très prompts pour promettre et trop lents pour tenir leurs promesses. Ils risquent de se faire saisir (sans shérif) par Dieu lui-même, qui déteste les mauvais payeurs.

Le jeune ménage Gagné-Côté a fait baptiser une charmante fillette: Marie-Louise.

JACK FISH LAKE, Sask.

Vendredi le 2 mai, en l'église de St. Léon de Jack-Fish-Lake, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, furent célébrées les funérailles de Mme George L'Heureux, décédée le 29 avril.

Sa mort si soudaine nous a fort surpris et cause une vive douleur, car par son amabilité, sa franchise et son humilité, elle avait su s'attirer l'estime et l'affection de tous ceux qui l'on connue, et elle aurait fait encore beaucoup de bien si la mort n'était pas venue la faucher si tôt, à la fleur de l'âge. M. L'Heureux perd en elle une compagne qui a su lui faire honneur dans la vie, et qui lui manquera beaucoup.

La défunte, qui était une jeune mère de famille modèle, laisse, à part son mari inconsolable, trois petits enfants, son père M. Doré, deux sœurs et trois frères, ainsi que ses beaux-parents M. et Mme Moïse L'Heureux, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme A. L'Heureux, M. et Mme H. Allin, M. et Mme A. Allin, M. et Mme L. L'Heureux, M. et Mme V. L'Heureux, M. et Mme Jos. L'Heureux, M. et Mme H. Leclerc, M. et Mme A. Richard, M. et Mme R. Landreville, Mlles Mathilda et Emélie L'Heureux.

Mme G. L'Heureux, qui était une âme très fervente, n'oubliera pas sans doute de là-haut les êtres chéris qu'elle a laissés dans la douleur ici-bas.

A M. G. L'Heureux ainsi qu'à sa famille nous offrons nos plus sincères condoléances.

GRAVELBOURG, Sask.

On annonce pour le 26 mai prochain, le mariage de Mlle Bernadette Goyette, fille de M. et Mme A. Goyette, de Granby, avec M. Louis-Philippe Provencher, de Gravelbourg, Sask., fils de M. et Mme Joseph Provencher, de Plessisville, P. Q.

Le mariage aura lieu à Gravelbourg.

—o—

--Le gouvernement de la province de Québec a donné $3,000 pour la réception du 22e bataillon canadien-français.

Un livre à donner en prix

Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, dans une circulaire adressée aux maisons d'éducation de son diocèse, recommande hautement, pour être distribué en prix, le nouvel ouvrage, *"Canada Apostolique"*, de M. Henri Bourassa:

"A cette époque d'esprits faussée et de cœurs blessés, écrit Sa Grandeur, au lieu de servir en récompense à nos enfants de fades historiettes, il ne sera pas inutile de mettre leur esprit; leur imagination et leur cœur en contact avec la sainteté et le zèle apostolique, enseignés et vécus par des héros de *chez nous*. La lecture d'une pareille histoire ne pourra qu'élever leurs pensées et ennoblir leurs sentiments. Puisse-t-elle raviver la flamme de l'apostolat patriotique et religieux, et favoriser ainsi l'éclosion de nombreuses vocations! De plus, la diffusion de cet ouvrage nous aidera à nous connaître et à nous faire connaître, et l'on sait que ce n'est pas là un besoin chimérique."

SEMAINE PARLEMENTAIRE

Immigration à la Chambre

Ecoles nationales au Sénat

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 6 mai

La Chambre a adopté en deuxième lecture le bill modifiant la loi d'immigration. Tous les sujets ennemis internés en un endroit quelconque de l'Empire britannique ou des pays alliés, ceux qui ... ou ont été accusés d'es... ne pourront entrer au ... Les immigrants illettrés ... se verront aussi exclus ... médicaux seront plus ... l'avenir.

M. Calder, ministre de l'Immigration et de la Colonisation, a dé... politique du Canada au sujet de l'immigration. Le gouvernement ... continuer de recevoir ... d'immigrants; c'est là ... essentielle de la prospérité du pays. Il veut simplement ... avec plus de prudence ... passé.

...menter notre ...n

... admet que le Canada ... nter sa population. La ... nale est très grande; le ... administrer un réseau ... de fer qui est une charge ... mais qui deviendra ... une affaire prospère. Pour ... poids de cette charge, ... la population et la pro... croissent. La prospérité ... Canada serait plus grande ... population s'accroissait de un ... millions.

Les industries canadiennes ne ... assez solides ni assez fortes ... que le marché canadien ... restreint. Des billions de ... gisent en ressources naturelles ... le sol canadien. Il faut des bras et de l'argent pour les exploiter.

Jusqu'à présent, trop d'énergie a ... au progrès des villes. On a oublié que le Canada était un pays essentiellement agricole. La ... présente la plus importante est de développer les districts ruraux.

Mesures restrictives

M. Calder croit que, tout en activant l'immigration, il faut mettre dans la loi certaines restrictions. Dans le passé, les immigrants arrivaient au Canada, et étaient laissés complètement à eux-mêmes, pauvres ou riches. Ils n'étaient pas mis au courant des lois du pays, ne recevaient aucun secours; bref, on ne cherchait pas à faire d'eux des Canadiens. Aujourd'hui, après les sacrifices consentis pendant la guerre par le peuple canadien, il n'est que juste que le gouvernement prenne les dispositions nécessaires pour faire respecter les devoirs et les droits qu'entraîne la citoyenneté canadienne.

Depuis l'armistice, le gouvernement s'est opposé le plus possible à l'entrée d'ouvriers étrangers au Canada afin de ne pas accroître la main-d'œuvre qui est déjà trop nombreuse. Ce que le gouvernement et le peuple canadien veulent, ce sont des agriculteurs étrangers qui viendront, armés d'un capital suffisant, exploiter les immenses terres vacantes.

Le gouvernement est opposé, comme jadis, à l'immigration asiatique, japonaise et chinoise.

M. Lemieux fait remarquer que beaucoup de Belges aimeraient venir s'établir au Canada. Le ministre répond que ce n'est pas le temps d'amener au Canada des immigrants de l'Europe continentale.

Quant aux Huttérites et aux Mennonites, s'ils persistent à ne pas vouloir s'assimiler à la vie et aux mœurs canadiennes, le gouvernement sera obligé d'exclure à l'avenir les immigrants de ces races. Ceux qui sont actuellement au Canada ne peuvent pas être déportés. De plus, tant que le bill n'aura pas été adopté, le gouvernement ne pourra fermer l'entrée au Canada à ces immigrants.

L'opinion de M. Jacobs

M. S. W. Jacobs, député juif de Georges-Etienne Cartier, affirme que la politique d'immigration, sous le gouvernement Laurier, de 1896 à 1911, a été la source de la prospérité du Canada. Il trouva que les immigrants bons, honnêtes et respectables, devraient être reçus d'où qu'ils viennent, d'un pays ami ou ennemi. Les amis d'aujourd'hui peuvent être les ennemis de demain. Du reste, d'après la loi internationale, le gouvernement ne peut expulser du Canada les sujets ennemis, pour la simple raison que ce sont des ennemis.

M. Jacobs s'oppose également à la clause interdisant l'entrée au Canada aux sujets ... savent pas lire. Il ne voit pas que le fait de ne pas savoir lire soit une chose honteuse. Des gens peuvent ne pas savoir lire et être des gens respectables, honnêtes et travailleurs.

M. Richardson, de Springfield, s'en prend aux Ruthènes et à leur évêque, Mgr Budka, qu'il qualifie de personnage très dangereux.

Moins d'immigrants, dit le Dr Clark

Le Dr Clark trouve le bill présenté absolument incohérent. Le gouvernement veut protéger la main-d'œuvre canadienne, et en même temps augmenter la population du Canada en faisant venir un ou deux millions d'immigrants. Ce n'est pas logique. Il y a d'autres moyens de diminuer le fardeau de la dette nationale. C'est de réformer les méthodes de taxation et de commerce. Il vaudrait mieux fermer les portes du Canada pendant trois ans et n'admettre que des sujets des pays alliés, triés sur le volet.

Les Ruthènes

M. Mackie, député d'Edmonton, prend la défense des Ruthènes et de Mgr Budka. Il reproche en termes énergiques à M. Richardson les âneries qu'il a débitées sur le compte d'une partie très respectable de la population canadienne, comprenant plus de 350,000 personnes, et déclare qu'il n'est pas de plus loyaux sujets que les Ukraniens, comme ils aiment à s'appeler eux-mêmes, les Ruthènes n'étant qu'une branche de la grande famille de l'Ukraine. Comme il allait passer à un autre sujet, M. Lemieux lui demande d'expliquer le cas de Mgr Budka, auquel M. Mackie dit n'avoir pas été mêlé; de quoi Mgr Budka est-il accusé ?

Mgr Budka

M. Mackie répond que les Ukraniens sont divisés, au point de vue religieux en deux groupes distincts et hostiles, les schismatiques et les catholiques du rite oriental, ces derniers reconnaissant le Pape pour leur chef. Les autres font la guerre à l'évêque catholique Mgr Budka, et ont réussi déjà à le faire traduire devant les tribunaux, où il n'a pas eu de peine à établir son innocence et sa parfaite loyauté. Il considère les pauvres gens qui le persécutent des éléments moins estimables, poursuivant des buts ... de propagande sectaire et c'est de là que vient la campagne sourde qui se poursuit contre l'évêque catholique.

L'école nationale au Sénat

Au Sénat, le sénateur Pope a proposé l'établissement d'écoles nationales gratuites dans les neuf provinces du Canada, sous une direction centrale unique et avec des livres uniformes, tant pour les Canadiens français que pour les Canadiens anglais.

Québec, a-t-il dit, est la seule province du Dominion sans écoles obligatoires.

Les pères de la Confédération ont fait erreur en reconnaissant une minorité quelconque. La reconnaissance des droits des minorités a eu pour résultat l'étroitesse de vues et le provincialisme.

Il aurait mieux valu que ces minorités n'eussent pas été reconnues du tout.

Dans les négociations de la confédération la minorité protestante du Québec a été représentée par deux hommes. Sir Alexander Gault et un homme dont il porte le nom (son père).

Ils ont cru qu'il était sage d'établir des écoles séparées pour l'instruction et l'éducation des Français et des Anglais.

Leurs espérances ont été déçues comme elles devaient l'être.

Le manque de règlements pour obliger les enfants à fréquenter les classes a eu pour résultat le départ des enfants des écoles après les premières années scolaires.

Il y en a beaucoup trop qui quittent après la troisième ou la quatrième année et les comparaisons entre l'Ontario et le Québec, d'après le sénateur Pope, prouvent la grande différence qu'il y a entre l'école obligatoire et l'école volontaire au point de vue de la fréquentation après les premières années.

Les deux langues dans tout le Canada

Ce n'est pas une question de langue, dit en terminant l'orateur, mais une question d'instruction et aussi de l'existence d'un sentiment national ... gner le français dans le Québec est un insensé. Le sénateur Pope dit que les deux langues devraient être enseignées côte à côte dans tout le Canada et à l'aide de livres communs.

Les livres seraient gratuits, préparés par un jury fédéral anglais et français et celui-ci devrait préparer des livres ne blessant aucune susceptibilité.

La guerre est finie, le Canada en est à la période de reconstruction et l'avenir du Canada devrait dater de nos jours. Le Canada doit faire face à une situation, non à une théorie.

Durant l'ancien état de choses les premiers ministres des deux langues ont tenté d'amener l'union et n'y ont pas réussi. Ils n'ont pas réussi dans leurs efforts parce qu'ils avaient été séparés depuis l'enfance. Cet état de choses doit cesser.

Le sénateur Dandurand a fait remarquer que le pacte de la Confédération établissant les écoles séparées empêche l'établissement d'un système scolaire national.

Réunion des archevêques à Québec

Une importante réunion des archevêques du Canada a eu lieu la semaine dernière à Québec sous la présidence de son Excellence le Délégué Apostolique, Mgr di Maria. Les archevêques qui ont pris part à la réunion sont: S. Em. le cardinal Bégin, archevêque de Québec, NN. SS. Gauthier, d'Ottawa; McCarthy, d'Halifax; McNeil, de Toronto; Spratt, de Kingston; Mathieu, de Régina; Béliveau de St-Boniface; Sinnott, de Winnipeg. Mgr Emard représentait Mgr Bruchesi de Montréal, et Mgr Latulippe représentait Mgr Legal, d'Edmonton. Le nombre des archevêques de langue française est égal à celui des archevêques de langue anglaise.

Le "Catholic Record" remis à sa place

Dans un excellent article du *Manitoba*, M. Joseph Bernier a proprement remis à sa place le *Catholic Record*, de London. Ce journal, insultant la mémoire de Mgr Langevin, avait eu le cynisme d'affirmer il y a quelque temps que "c'est la langue française plutôt que la religion catholique qui fut la cause de toute la difficulté des écoles du Manitoba".

"Cette attaque, dit M. Bernier, inconsidérée, intempestive, venimeuse et absolument injuste, contre un homme qui n'est plus, contre un grand archevêque, l'orgueil de sa race et de ses anciennes ouailles, qui ne peuvent faire un pas dans l'Ouest Canadien sans voir partout la trace de ses œuvres, tant son activité dans la fondation d'établissements religieux a été merveilleuse, cette attaque disons-nous, n'est pas de nature à rétablir la paix et la concorde parmi nous.

"Certes, Monseigneur Langevin, fut toujours un vrai Canadien français, il aima son pays et sa langue, nous oserions dire jusqu'à la passion, sa fierté de race ne sut jamais courber le front devant l'oppresseur, mais au lieu de se livrer indignement à la calomnie qui voudrait noircir sa sainte mémoire, en voulant faire croire aux gens qu'évêque, il a placé l'amour de son sang avant celui de sa religion, ces messieurs d'Ontario feraient bien mieux de se mettre à genoux et de remercier le Seigneur du fait qu'il fut plutôt un prêtre qu'un laïque...

"Toutes les nationalités, les plus petites comme les plus grandes, ont trouvé chez lui protection et place dans son cœur de père et d'évêque...

"Il a donné sa vie à l'Eglise catholique, quelle que fut la langue parlée par ses enfants".

Plus de censure officielle

La censure de la presse sous la direction du censeur officiel a cessé d'exister le 30 avril. Cependant les stipulations de la loi des mesures de guerre, ainsi que les ordres en conseil et les règlements émis sous l'empire de celle-ci, resteront en vigueur. La responsabilité de leur application reposera sur les directeurs de journaux, les reporters, les distributeurs et les personnes ayant en leur possession des publications répréhensibles.

Toutes les publications bannies par la censure continueront d'être interdites au Canada.

L'ordre en conseil au sujet des associations illégales a été rappelé il y a quelques semaines. L'ordre en conseil au sujet de la littérature prohibée a été amendé au même moment. Les journaux en langues ennemies, allemand, hongrois, bulgare et turc, ne peuvent cependant encore être publiés ni admis à circuler au Canada.

Un service d'aviation canadienne

Un projet de loi, déposé par l'hon. A.-K. MacLean, constituera un bureau d'aviation, composé de 5 à 7 membres, présidé par un ministre qui aura le pouvoir de surveiller, de règlementer tout ce qui concernera l'aviation canadienne.

Il étudiera les développements de cette cinquième "arme" au Canada et dans les autres pays et il entreprendra les recherches requises. Il construira et maintiendra tous les aérodromes gouvernementaux. Il fera enfin une enquête sur toutes les propositions d'instituer un service aérien commercial au Canada.

Il est question d'utiliser les aéroplanes pour la garde des feux de forêts et les explorations d'arpentage.

Amendement à la loi des liqueurs en Saskatchewan

La nouvelle législation au sujet des liqueurs, adoptée par le parlement provincial, est entrée en vigueur le 1er mai. Il s'agit d'un amendement à la loi de tempérance qui règle la vente des liqueurs par ordonnance.

L'amendement stipule qu'aucun pharmacien ne vendra de liqueurs excepté pour des fins médicales *bona fide* et qu'aucun médecin n'émettra d'ordonnance pour une quantité plus grande de toute liqueur que celle qui est autorisée. Tout médecin qui prescrit de la liqueur autrement que pour des fins médicales *bona fide* est coupable de contravention.

Un bureau de salaire minimum en Saskatchewan

Conformément à loi votée à la dernière session de la législature provinciale, le gouvernement de la Saskatchewan vient de nommer un bureau de salaire minimum. Les membres qui en font partie sont: W. F. Dunn, Moose Jaw, président; Mme A. M. Bothwell, Régina; Mme M. T. Robertson, Saskatoon; J. F. Cairns, Saskatoon et H. Perry, Régina. T. M. Molloy, secrétaire du travail, agira comme secrétaire.

L'application de la loi est limitée aux femmes employées dans les manufactures et magasins des sept villes de la province: Régina, Saskatoon, Moose Jaw, Swift Current, Prince-Albert, North Battleford et Weyburn.

Ce bureau, après enquête complète, déterminera les salaires minima qui doivent être payés aux femmes. La mise en vigueur de ces règlements reposera sur le bureau du travail.

L'établissement de ce bureau porte à cinq le nombre des provinces possédant une loi de salaire minimum, la Colombie Anglaise, l'Alberta, le Manitoba et le Québec ayant déjà les leurs.

La question des écoles nationales a été posée au Sénat par M. Rufus Pope. Il s'est trouvé comme par hasard que M. Hocken de la Sentinel, et le Dr Edwards, des loges orangistes, se sont rendus au Sénat tout exprès pour écouter le discours de M. Pope dont ils ont paru fort satisfaits.

ÉVANGILE

Le troisième Dimanche après Pâques

(S. Jean, XVI.)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et un peu de temps encore et vous me reverrez, parce que je vais à mon Père. Sur cela, quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres: Que veut-il nous dire par là: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et un peu de temps encore et vous me reverrez, parce que je vais à mon Père? Ils disaient donc: Que signifie cela: Encore un peu de temps? Nous ne savons ce qu'il veut dire. Jésus, connaissant qu'ils voulaient l'interroger, leur dit: Vous vous demandez les uns aux autres ce que j'ai voulu dire par ces paroles: Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me reverrez. En vérité, en vérité je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez, vous, mais le monde sera dans la joie; vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. Quand une femme enfante, elle est dans la douleur, parce que son heure est venue; mais après qu'elle a mis au monde un fils, elle ne se souvient plus de ses douleurs, dans la joie qu'elle a d'avoir mis un homme au monde. C'est ainsi que vous êtes maintenant dans la tristesse, mais je vous reverrai: alors votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie.

… des épreuves communes … hommes, il y a des … aux justes. No… même nous en avertit … le monde sera dans … vous serez dans la … ajoute-t-il, votre tristesse … en joie. Or toutes … sont périssables: … pas la peine qu'on … qu'on s'y attache: … du ciel sont impérissables … donc que de …

Une famille d'aujourd'hui

Henri BORDEAUX

… comprenez, quand … venait toujours, … Gannaz, de Sallanches … bâti.

… un peu le ton, qu'il … le traîner à la mode … les dernières syllabes … l'ai bâti" avec un …, comme ce général … le commandement … où les Allemands …, répondait à … Qu'allez-vous faire …" C'était sa manière … attraper le destin. Il … maison de trois … soleil et au mont … tantôt se perd … tantôt étincelle … un jour d'automne … il a quinze enfants … quinze enfants qui … dix-huit ans à … bien portants, vi… clairs et la bouche … s'ouvrir quand … la soupe.

… Gannaz, regardant … ses troupes fraî… forteresse familiale, … sourire un peu ma…

… crois bien que j'ai … plus grands que les … les bras sont bons … convenait, et point … possible. Mais que … fallait bien oser. … bien oser. Et voilà … la mémoire une … notée au passage … livre savoureux de … à la gloire d'Hugo … *Les pères de famille, ces grands aventuriers du monde moderne.* J'ai … de ces grands … Tandis que la plupart … bourgeois, paysans, … se défient, calculent … ou se restreignent … mieux accommoder … leur gré, ils sont … qui, sans tant de … d'égoïsme, ont l'audace … Quand les autres ont … ils portent une … sur l'avenir. Ce sont … chefs de race.

… Gannaz, cette fois, pousse … jusqu'au rire:

… de même, il paraît que … étranger.

… me tend les papiers qu'il … de recevoir avec un état de … l'Institut et une belle tête de Minerve casquée. C'est la Sagesse … qui l'approuve. Mais … Sagesse porte un casque: elle … commande d'être en armes, car … est prudente et sait que nul ne … sans combattre un long chemin dans la vie. La principale … du petit dossier, c'est un … à remettre au percepteur en échange de dix mille francs.

François Gannaz, de Sallanches (Haute-Savoie), est, avec Firmin Verjat, de Buffières (Saône-et-Loire), le premier lauréat de la fondation Etienne Lamy. *La grande fondation*, dit le programme des prix distribués par l'Académie française, *devra être, chaque année, réparti entre des familles de paysans français et catholiques. Les familles choisies seront les plus pauvres, les plus nombreuses, les plus chrétiennes de croyances, les plus intactes de moeurs. A deux de ces familles seront donnés deux prix de dix mille francs. Dans des circonstances exceptionnelles, s'il apparaît que vingt mille francs remis à une seule famille ne risquent pas d'y introduire la paresse, mais achèveront d'y rendre meilleur un avenir déjà préparé par de l'intelligence et du travail, ces vingt mille francs pourront former un seul prix.* Or, M. René Bazin a fait connaître, par un article de l'*Echo de Paris*, le lauréat de Buffières, ce Firmin Verjat qui a élevé seize enfants, dix fils et six filles, et qui a cinq fils mobilisés, — cinq dont trois, déjà, ont eu la croix de guerre, cinq miraculeusement échappés aux hasards des batailles. Il a lui-même porté la nouvelle à Buffières, mais Sallanches est si loin que Sallanches n'a pas été visitée.

Permissionnaire en Savoie, je n'ai pas résisté au désir de rencontrer mon compatriote Gannaz. Je n'avais que la montagne à traverser. Il est vrai que la montagne est large. Par Mégève et Combloux on redescend sur Sallanches et l'on a sur sa droite la chaîne du mont Blanc, masse énorme de glaciers, de pics et de dômes qui, ce matin-là, retenait les nuages et ne se laissait voir que par intervalles. Sallanches, dans la vallée de Chamonix, la plus belle vue des Alpes. C'est un spectacle exaltant et fortifiant même aux yeux qui le regardent chaque jour. Le vieux Ruskin, revoyant le mont Blanc après cinq ans d'absence, se sentait rajeuni: "C'est un spectacle, écrivait-il, qui me rend toute la force dont je suis capable pour faire de mon pauvre petit mieux, et devant lequel mes amitiés et mes souvenirs me deviennent plus précieux." Combien il serait erroné de croire que c'est là une réflexion d'artiste et de lettré! Je ne connais pas de paysan savoyard de la vallée de Chamonix qui ne soit fier et préoccupé de son mont Blanc. Le mont Blanc lui prédit les beaux jours et les tempêtes. Le mont Blanc reçoit le matin et le soir ses premiers et ses derniers regards. Sans qu'il le sache même, le mont Blanc le détourne de la plaine, l'oblige à lever la tête qu'il penche vers la terre tout le long de son travail. Ce n'est pas une éducation inutile.

La fondation Etienne Lamy est déjà devenue populaire. Elle arrive à son heure, quand la France a besoin de fortifier la vie familiale, de combler les vides que la guerre a creusés. Elle suscitera d'autres dons, surtout elle attirera sur les familles nombreuses l'attention, la sympathie, l'amitié. Jadis, on ne les considérait pas sans étonnement, ni même sans ironie. L'ironie est passée de mode. Puisse l'étonnement disparaître à son tour!

De cette popularité, j'ai eu sans retard la révélation. Comme je cherchais la maison Gannaz, j'avisai un vieux paysan, avec le désir de mener la conversation par le plus long:

—Quoi de nouveau à Sallanches?

Il me parut un peu scandalisé de ma question.

—Comment, quoi de nouveau? Nous avons gagné.

—Qu'avez-vous gagné?

—Le prix donc. Le prix de dix mille francs pour la plus belle famille.

Afin de le pousser à bout, j'invoquai Firmin Verjat, de Buffières (Saône-et-Loire), le concurrent, le rival, le compagnon de gloire.

—Oh! vous n'êtes pas les seuls. Celui de Saône-et-Loire vous enfonce. Le vôtre *en a* quinze. L'autre *en a* seize.

Mon homme ne s'est pas avoué vaincu. Il a secoué la tête après avoir craché par terre, pour bien me montrer qu'il n'entendait pas avaler sa salive:

—L'autre en a seize: c'est entendu. Mais tous de grands types, ou presque: l'aîné a trente-quatre ans, et le dernier en a huit. J'ai lu ça sur le journal. Alors sa tâche est finie. Tandis que nous...

—Tandis que vous?

—Le dernier n'a qu'un an, et nous pouvons avoir encore des espérances.

Ainsi ai-je compris que la commune tout entière espérait la victoire de la famille Gannaz. On chuchotait qu'elle était proposée, on attendait les résultats. Le curé, l'abbé Marchand, qui ne marchande pas ses visites à ses paroissiens, l'adjoint qui fait fonction de maire, M. Gex, avaient beau faire les mystérieux: on savait très bien qu'eux-mêmes n'étaient pas sans inquiétude. Il y a plus de familles nombreuses qu'on ne l'imagine en France; il y en a qui ont jusqu'à dix-huit et vingt enfants, le croiriez-vous? Mais il n'y a qu'une famille Gannaz: demandez plutôt aux habitants de Sallanges. La famille Gannaz, c'est un peu de gloire qui rejaillit sur la paroisse. Quand on apprit qu'elle était couronnée, toutes les autres familles se réjouirent, reconnaissant l'équité de cet hommage. Cependant François Gannaz continuait à travailler sans aucun souci.

—On a beau besogner, m'a-t-il expliqué: le travail vous passe toujours devant. Il n'y a pas moyen de le culbuter.

Je crois bien, quand on a quinze enfants! Et pendant qu'il se cognait contre le travail quotidien, un journal annonça que le prix était donné. Il sut par la rumeur publique qu'il était l'un des lauréats. François Gannaz est un de ces paysans de chez nous qui ne s'en laisse pas accroire. Si vous leur jetez dans la figure une bonne nouvelle, ils commencent par en douter et vous répondent: "Peut-être bien", avec un sourire sceptique. Dix mille francs, ça ne se gagne pas comme ça. En effet, ça se gagne par vingt ans d'un labeur surhumain, d'une confiance résolue et d'une audace à forcer le sort.

—Voilà l'église Saint-Jacques où il s'est marié. Et, plus loin, en remontant la rue, vous trouverez sa maison. Il n'y a pas à s'y tromper: c'est une belle maison.

(A suivre)

[illegible]

EN FAMILLE

Le bien de tous par l'effort de chacun

LE FOYER — C'est là que se rythme le cœur d'un peuple

La chance de faire plaisir

ILS sont bien malheureux ceux qui n'ont pas la chance de faire plaisir!..." Ce joli mot d'un bon Canadien, je me le suis bien souvent rappelé devant certaines mines obstinément revêches, devant l'attitude renfrognée ou hostile de tant de gens vis-à-vis les uns des autres. Pour ceux-là, "la chance de faire plaisir", quel accouplement ironique de mots! C'est bien plutôt "la malchance de faire plaisir" qu'ils redoutent. On le devine aux soins assidus qu'ils mettent à contrarier et à déplaire, aux occasions qu'ils ne manquent pas de dire quelque parole désobligeante, de refuser un service, de barrer durement la route aux plus généreuses avances d'entente harmonieuse et douce. Vrais porcs-épics, chacun de leurs sentiments, chacune de leurs paroles, chacun de leurs actes, sont comme autant de piquants hérissés. Ils ne peuvent ni parler, ni agir, sans blesser quelqu'un au vif.

La chance de faire plaisir... Comme il la saisit au contraire avec avidité, cet être privilégié dont c'est "le don précieux et charmant" de créer autour de lui comme une atmosphère de sérénité et de joie. Voyez cette physionomie radieuse de cordialité souriante, cette facilité de main tendue qui charme, cette indulgence envers les importuns, cet empressement à être utile qui lui gagne les cœurs. Partout la chance de faire plaisir le suit, parce que sa volonté est sans cesse à l'affût du plus mince hasard favorable. Partout il laisse après lui comme une lumineuse traînée de bonheur.

Ce bonheur des autres, n'est-ce pas le soleil dont les rayons, à leur tour, pénètrent sa propre vie pour l'éclairer, l'embellir, y faire germer les plus exquises fleurs de contentement et de paix? On ne donne pas le meilleur de soi-même sans être payé de retour. Le sourire appelle le sourire, un procédé aimable en attire un autre et tout bienfait, dès ici-bas, apporte sa récompense.

Qui de nous n'a rêvé, un jour ou l'autre, de circonstances héroïques où l'on pourrait, par quelque acte de dévouement sublime, prouver à un être chéri la grandeur de son amour? On se jetterait au milieu des flammes, on braverait des flots courroucés, on serait magnifique d'abnégation et de courage parmi les haillons de la plus noire misère...

Pourquoi chercher midi à quatorze heures? En amour comme en vertu, l'occasion de faire des grandes choses se présente rarement et qui l'attend risque fort de passer à l'autre vie sans l'avoir rencontrée.

C'est tout le long de sa route qu'il faut donner tout son cœur. C'est dans les mille détails de la vie quotidienne qu'il faut faire luire sa tendresse et les petites chances de faire plaisir sont la monnaie d'amour par excellence.

Un jour viendra peut-être, mais il sera trop tard, où nous regretterons amèrement de n'avoir pas su mieux profiter de ce trésor. Soyons-en prodigues tandis qu'il en est temps.

ANNETTE SAINT-AMANT

L'histoire de l'Ave Maria

L'AVE MARIA, tel que nous le récitons aujourd'hui, date de l'année 1515; originairement il se composait seulement des salutations de l'Archange et de Ste Elizabeth. Le Pape Grégoire le Grand ordonna que ce primitif Ave Maria fût dit à l'offertoire de la Messe du quatrième dimanche de l'Avent où nous le trouvons comme il suit: "*Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum; benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui.*" — "Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni."

Au treizième siècle, selon Durand, on le récita après le Notre Père, au commencement de l'office divin. Le Pape Urbain IV, en 1262, ajouta le saint nom de Jésus à la phrase de l'Ecriture, comme la dévotion des fidèles introduisit le nom de Marie après la salutation.

L'addition "Sainte Marie, priez pour nous pécheurs, ainsi soit-il!" fut faite en 1508, et les Franciscains prirent l'habitude de dire: "Maintenant et à l'heure de notre mort.". Quelques années plus tard Pie V montra qu'il approuvait cette prière telle que nous l'avons, en permettant son insertion dans le Bréviaire Romain.

C'est à peu près dans cette forme que S. Ildefonse, Evêque de Tolède, connaissait l'Ave Maria. Cependant l'Eglise d'Occident ne l'accepta pas comme une prière régulière avant le huitième siècle. Au temps des Croisades ce devint la coutume de dire l'Ave Maria chaque matin et chaque soir au son des cloches de l'église.

Le Pape Urbain II, en 1090, ordonna, le jour où l'armée des Croisés se mit en marche, que l'on sonnerait les cloches de l'église trois fois — le matin, à midi et le soir — pour rappeler les fidèles à la prière. Il existe un document d'Etudes de Sully, Evêque de Paris, en 1195, où il presse les prêtres de veiller à ce que le peuple sache et récite l'Ave Maria.

Le Coin des Enfants

L'heure que je préfère

Vous pensez peut-être que c'est quand je vais à la chapelle, à confesse, à la messe.

...Hélas, non, je l'avoue, il y a une heure que j'aime encore plus que celles-là. C'est à six heures, le soir, la grande récréation. Je cours, je ris, je danse, je chante ensuite. Mère nous donne toujours des gros chocolats quand on a été bonnes. Bien rarement je manque ma récompense parce qu'ils sont bons les chocolats du couvent.

Une autre heure que j'aime beaucoup, c'est l'heure du parloir ou l'heure du samedi quand je m'en vais chez nous. Je cours si vite, que papa m'a vue venir l'autre jour et il est sûr que je vais quatre milles à l'heure.

On me dit que je dois aimer toutes les heures du jour, cependant, parce que le bon Dieu a soin de sa petite Bibi. Il me donne un bon papa, une bonne maman, une bonne grand'maman.

Au couvent aussi je me trouve heureuse petite fille. Tous les jours dans ma prière je dis au petit Jésus un gros merci.

Gabrielle CARRIER (9 ans)
Prince-Albert, Sask.

Le lion

(jeu de plein air)

Tracer sur le sable un cercle d'environ 10 pieds de diamètre. Ce cercle est l'étroit domaine de l'un des joueurs, appelé *lion*. Le lion pose au moins un pied dans l'intérieur du cercle, et tâche d'attraper les autres joueurs qui se présentent, passent et courent à proximité.

Lorsqu'un des joueurs est pris, il remplace le lion qui, délivré, donne la main à son prisonnier et continue sa poursuite. Chaque fois qu'un joueur est pris, il remplace dans le cercle le précédent prisonnier et lui donne la main. La chaîne s'allonge ainsi jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un joueur, qui, à son tour, devient le *lion*.

Si, pour toucher les joueurs, le lion ou le prisonnier du *lion* quitte le cercle, le coup est nul.

Mes petits amis m'écrivent...

White Star, Sask.

Chère Madame,

Le bon accueil que vous avez fait à ma première lettre m'en fait espérer un semblable pour celle-ci.

Notre école est commencée depuis le 17 mars et je suis bien heureuse d'avoir de nouveau notre maîtresse.

Nous apprenons le français maintenant pendant une heure et je suis bien contente, car j'aime tant le français. Aussi, je ne manque jamais de lire le *Patriote*, ce vaillant défenseur de notre langue, et aussi le "Coin des Enfants", ce petit coin si gentil où vous vous montrez si bonne pour eux et leur dites de si belles choses. Le "Coin des Enfants" est lu par tous les élèves de la classe, car à la demande: "Connaissez-vous un journal français dans la Saskatchewan? —Oui, oui, répondirent-ils en chœur, le *Patriote de l'Ouest*.

—Connaissez-vous une dame qui est dans le "Coin des Enfants".

—Oui, oui, Madame Annette Saint-Amant!" Oui, nous lisons ce "Coin des Enfants" où nous apprenons à devenir de bons patriotes et à rester des catholiques français. Jamais les méchants ne sauront nous ravir notre langue et notre foi tant que nous lirons le *Patriote* et suivrons les leçons de français de notre dévouée maîtresse.

Nous avons un harmonium à l'école et notre maîtresse me montre à jouer. Je vous invite de venir nous voir ainsi que notre école.

Votre petite amie,
Gabrielle La Haye (11 ans)

White Star, Sask.

Chère Madame,

Les enfants sont bien contents que l'école soit rouverte. On apprend le français une heure par jour et on aime beaucoup cela.

Aujourd'hui on nous permet de vous écrire pour vous dire que nous aimons à lire le "Coin des enfants" dans le *Patriote* et que nous voulons vous voir.

Votre petite amie,
Augustine Le Roux (11 ans)

Chère Madame,

L'école est commencée et nous sommes contentes de revoir notre maîtresse de retour. Nous lisons le "Coin des enfants" et nous découpons des extraits pour coller dans notre journal.

Votre petite amie,
Marguerite Lempereur (12 ans)

Chère Madame,

Nous aimons venir à l'école parce que nous apprenons le français et nous avons un journal et nous découpons des petits morceaux de lecture pour mettre dedans. J'apprends la musique. Nous avons un harmonium dans l'école.

May St-Denis.

Chère Madame,

Notre école est commencée le dix-sept de mars. On apprend le français une heure par jour.

Aujourd'hui la maîtresse nous permet de vous écrire pour vous dire qu'on aime à faire le travail en français.

Venez nous voir et vous jugerez par vous-même.

Léo Colvez.

Willow Bunch, Sask.

Chère Madame,

Malgré mon retard à vous écrire, j'espère que ma lettre vous fera plaisir. Je vois que le nombre de vos petits amis du *Patriote* se multiplie et qu'il y en a qui vous écrivent de loin, ceci est un signe que la race canadienne française se multiplie dans l'Ouest. Il y a plusieurs colons de la province de Québec qui sont montés ici, cela fait que Willow Bunch grossit toujours, car depuis que je suis ici, il y a eu beaucoup de changement. Bien des gens sont venus habiter notre paroisse et s'en trouvent bien.

Maintenant que la guerre est finie, j'espère revoir mes frères bientôt, car l'un m'a écrit, au jour de l'an, me disant qu'il s'attendait de s'embarquer dans le mois de mars et l'autre est dans un hôpital canadien en Angleterre des suites d'une blessure. Il fut blessé au commencement d'octobre, s'étant fait casser un bras en deux endroits et ayant en même temps reçu une balle. Il a subi quatre opérations et il s'attend de pouvoir être assez bien pour s'embarquer pour le Canada dans le mois d'avril. Je vous assure que j'ai hâte de les revoir.

Je vais donc terminer maintenant, car je crois que cela suffit pour aujourd'hui.

Au revoir, chère Madame.
De votre petit ami,
Robert St Hilaire (14 ans)

Couvent de Howell, Sask.

Chère Madame,

Je suis heureuse d'être arrivée à la fin de la semaine, et comme nous avons le vendredi soir pour écrire nos lettres, j'ai pensé vous écrire une petite lettre.

J'espère que cela vous fera plaisir. J'aime beaucoup la vie au couvent, elle est si calme et si paisible. Je suis dans le quatrième grade pour l'anglais, et pour le français, je suis dans le cour moyen. Cela n'est pas très avancé pour une grande fille comme moi, mais je pense que je vais pouvoir faire de rapides progrès.

J'écris déjà plus facilement en français qu'auparavant.

J'aime à étudier l'anglais, mais j'aime beaucoup plus étudier le français qui est ma langue paternelle.

J'ai aussi un petit frère au couvent; il travaille bien dans ses études, et lui aussi aime beaucoup étudier le français. On nous lit de belles histoires en français qui nous intéressent beaucoup. L'histoire que nous lisons en ce moment parle des Alsaciens de 1870. Pauvres Alsaciens qui ont tant souffert, comme ils doivent être heureux d'être redevenus Français.

La semaine s'est passée très vite, et j'ai fait une bonne semaine de travail. J'ai été bien obéissante à mes maîtresses et j'espère que le bon Jésus est content. Je n'oublie pas mes chers parents, je pense souvent à eux, je prie tous les jours pour eux, et je vais à la Messe et à la Communion tous les jours.

J'aimerais encore bien être à la maison pour aider maman dans ses travaux.

Bien, chère Madame, je crois que ce sera tout pour cette fois, j'ai encore mes devoirs à faire.

Affectueux bonsoir de votre petite amie,
Madeleine Normand (15 ans)

Couvent de Howell, Sask.

Chère Madame,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous écris une première fois. Je suis au couvent avec mes deux frères. J'ai beaucoup de plaisir, plus que pendant les froids d'hiver.

Maintenant que c'est le printemps nous sautons à la corde. Toutes les récréations nous allons dehors. Avant, durant l'hiver nous avions peur du grand froid.

Je vais aussi vous dire dans quelle grade mes frères et moi sommes. Je suis dans le Cours Moyen pour le français; c'est pas bien difficile d'apprendre la langue française. Pour l'anglais, je suis dans le huitième grade. Je vais essayer de passer mes examens cette année. J'ai onze ans maintenant, j'ai eu onze ans le 28 février. Mon frère qui a dix ans est dans le Cours Inférieur. Pour l'anglais il est dans le sixième grade. Mon jeune frère est dans le premier grade pour l'anglais. Je ne sais pas dans quel grade il est pour le français, mais je sais que c'est un livre plus petit que mon autre frère.

Je pense que ma lettre est assez longue. Acceptez-moi pour votre petite amie comme tant d'autres enfants, et excusez-moi, chère Madame, si je n'écris pas encore bien correctement en français, c'est que je suis anglaise.

Marie Hunt (11 ans)

Me dire que l'on aime le Patriote, qu'on lit avec intérêt et profit le "Coin des Enfants", que l'on étudie bien son français, voilà bien des choses douces à l'oreille et au coeur! Merci à Mlle Gabrielle de me les exprimer si gentiment et à mes autres petits amis de White Star de me les répéter à leur tour.

M. Robert est un fidèle. J'espère que les joies attendues se sont réalisées et que nous en saurons bientôt la bonne nouvelle.

—Il y aura encore d'autres vendredis soir, n'est-ce pas, où Mlle Madeleine pensera à m'écrire! Qu'elle revienne nous faire apprécier ses progrès et nous donner de nouveaux aperçus de la bonne petite vie du couvent.

Une petite Anglaise qui étudie le français avec plaisir, qui l'aime et l'écrit déjà si correctement, voilà qui mérite des félicitations et un accueil tout particulièrement cordial. Décidemment, il s'accomplit des merveilles au couvent d'Howell.

La Directrice.

RECETTES

BIFTECK DE FILET DE BŒUF

Coupez votre filet sur son plein, épais d'un pouce et plus, et de forme ronde, parez-le; retranchez les tours, les peaux et fibres, en conservant le plus de graisse que vous pourrez, aplatissez-le et le réduisez à moins de moitié de son épaisseur: assaisonnez de sel et gros poivre: trempez-le dans du beurre tiède, et faites cuire sur le gril à grand feu, en le retournant continuellement. Servez saignant sur un plat, au fond duquel vous aurez mis un morceau de beurre manié de persil.

POMMES DE TERRE FARCIES

Retirez les patates cuites au four du fourneau, coupez par moitiés, creusez l'intérieur, allouez 1 cuillerée à thé de beurre à chaque patate, et 1 cuillerée à thé de lait échaudé. Remplissez les pelures du mélange bien battu et faites cuire pendant 5 à 8 minutes dans un fourneau chaud.

CAFE

Il y a plusieurs manières de faire le café, mais une méthode qui réussit bien et qui est très facile est de mettre le café dans la cafetière et bien chauffer. Ensuite ajoutez l'eau bouillante après avoir déposé le café en versant 1 cuillerée à thé d'eau froide dessus. N'épargnez pas le café.

Ne mettez jamais d'aliments dans une glacière avant qu'ils ne soient bien froids. N'y déposez jamais rien de tiède avec un couvercle dessus.

—On peut, avec le chloroforme, faire disparaître les taches de peinture vieilles et sèches des tissus de coton ou de laine. Il est très bon de couvrir la tâche d'huile d'olive ou de beurre.

NOUVELLES DE PARTOUT

... Mgr di Maria, Dé... a été l'objet de gran... Québec. La récep... de St-Sauveur a été ... solennelle et touchan-

... réunion de la Ligue ... se tenir à l'automne ... sous la présidence de M.

... mort de sir Wilfrid ... a reçu près de 4,000 ... condoléances venant de tou... du monde; elle a répon... à presque toutes.

... l'Indiana et l'Ohio, ... apparition d'une nouvelle ... La plante jaunit et ... sous l'action d'un ... en attaque les racines.

... premier ministre du ... transmis à sir Thomas ... réclamations des vétérans ... étrangers ennemis: inter... et déportation, con... de leurs biens, attri... produit aux veuves et aux ...

M. J.-S. Bégin, directeur de la ... de Montréal, a obtenu gain de cause ... de révision, dans un procès que lui avait intenté le député Bouchard. Celui-ci réclamait des dommages pour avoir été traité de franc-maçon.

—Le Dr Beland, dans une conférence à Toronto, a critiqué l'envoi des soldats canadiens en Sibérie.

—A preuve que c'est bien la spéculation des accapareurs qui fait monter le prix de la vie, le beurre importé de Nouvelle Zélande, à des milliers de milles d'ici, se vend moins cher que le beurre canadien.

—Un homme du nom de Michel Moisan, à Québec, s'étant jeté dans les flammes pour sauver ses enfants, est mort des suites de ses brûlures.

—La majorité officielle contre la prohibition absolue dans la province de Québec a été de 129,679. Le nombre des votes favorables à la prohibition fut de 48,433.

—Un morceau de roc de la pesanteur d'une tonne s'est détaché du cap Diamant à Québec et a détruit une maison. Il y a quelques années il se produisit un éboulis du cap qui causa plusieurs pertes de vie.

—A Lawrence, Mass., il y a eu échange de coups de feu entre la police et les gens sympathiques à la grève des employés des industries textiles.

—Treize marins qui se rendaient à bord du navire de guerre "Nevada" se sont noyés dans le port de New-York.

—Le remorqueur "Amherst" a été incendié dans le port de Québec.

—Le conseil municipal de Winnipeg, par un vote de 8 à 5, a rejeté l'avance de l'heure.

—La *Nation*, de New-York, persiste à prédire une intervention militaire prochaine des Etats-Unis au Mexique, et que cette intervention présumée à la protection des grands intérêts pétrolifères.

—Au bureau de poste de New-York on a découvert dix-sept machines infernales qui avaient été placées dans des paquets adressés à de hauts fonctionnaires.

—Le nombre des élèves qui ont fréquenté régulièrement les cours de l'Université de la Saskatchewan a été, cette année de 502.

—Des Chinois au nombre de 36, arrivant à Victoria en qualité d'étudiants, ont été renvoyés dans leur pays.

—L'aviateur McLellan, de Saskatoon, n'a pas été heureux dans sa première envolée avec un passager. Sa machine s'est complètement brisée.

—Toronto est menacé d'une grève générale des boulangers.

—On a fait la saisie à Montréal de 226 boîtes de beurre frelaté qui se vendait 59 cents la livre.

—Il est fortement question d'élections générales dans la province de Québec pour le mois de juin.

—Un service mensuel de navires entre le Canada et l'Orient sera entrepris prochainement.

—La fête nationale de la St-Jean-Baptiste sera célébrée avec éclat cette année à Québec.

—L'envolée transatlantique des deux aviateurs britanniques Hawker et Raynham à Terre-Neuve est toujours retardée. Un manufacturier anglais a offert d'ajouter $10.000 au $50.000 de prix offert par le *Daily Mail* pour la traversée de l'Océan.

—Depuis l'armistice jusqu'au 15 avril, 159,144 hommes ont été ramenés au Canada et démobilisés. Il en reste 149,000 en Europe.

Pour les Cultivateurs

Pénurie de main-d'oeuvre agricole

M. Charles A. Dunning, ministre en charge du bureau du travail pour la Saskatchewan, dit qu'il y aura pénurie de main-d'œuvre agricole dans la province ce printemps, en dépit de tous les efforts du département pour faire venir des hommes.

"Il y a plus d'un mois, dit M. Dunning, nous nous sommes rendu compte qu'il y aurait pénurie et nous avons décidé que deux mille hommes au moins devraient être amenés des autres provinces pour répondre à la demande. Nous avons immédiatement communiqué à ce sujet avec les officiers d'Immigration et les points centraux des différents bureaux de placement provinciaux du Canada; nous avons fait tout en notre pouvoir pour avoir des hommes, mais nous avons trouvé la demande bien supérieure à l'offre.

"Nous avons fait un effort spécial pour nous procurer des hommes en Colombie Anglaise. le travail n'étant pas très actif sur la côte à cette saison de l'année, et bien qu'il soit toujours difficile de décider les gens de la Colombie à venir dans les provinces des prairies, nous avons été assez heureux pour obtenir de cette province environ 475 ouvriers agricoles d'expérience. La plupart de ces hommes sont allés directement sur les fermes, mais un certain nombre ont été distribués par les agences provinciales de placement à Saskatoon, Régina, Moose Jaw, etc.

"De l'Est, nous n'avons pu avoir qu'environ 350 hommes. Nous en espérons encore quelques centaines de différentes sources, mais nous ne pouvons nous en procurer suffisamment pour satisfaire aux besoins des nombreux districts qui se plaignent d'une pénurie marquée de main-d'œuvre agricole."

Fausses variétés de grains

(Notes des fermes expérimentales)

Tous les ans de nombreux cultivateurs sont victimes d'agents à langue dorée qui leur vendent des variétés soi-disant nouvelles. Ces agents émettent des prétentions extravagantes pour leurs variétés et naturellement les font payer à un prix correspondant. Trop souvent le cultivateur qui, naturellement, est toujours à la recherche de variétés plus productives, paie un prix exorbitant pour une espèce qui lui est présentée comme nouvelle et prolifique, et qui, en réalité, n'est qu'une vieille variété, introduite sous un nouveau nom, ou bien une sélection dont les qualités sont entièrement inconnues. Ces agents et leurs prétentions peuvent être divisés en trois catégories que voici:—

Ceux qui prennent une variété prolifique, à gros rendement, comme l'avoine Banner ou la O.A.C. No. 72, lui donnent un autre nom et l'introduisent comme une nouvelle variété.

Ceux qui vendent une variété provenant d'une plante singulière ou d'épis extraordinaires trouvés dans la récolte générale et multipliés ensuite. Le producteur croyant avoir trouvé une précieuse variété, l'offre en vente avant que ses qualités aient été déterminées.

Ceux qui offrent en vente, seulement à un petit nombre de clients, une variété merveilleuse, produite par un procédé secret ou par une sélection ou provenant de quelques semences trouvées dans les tombes des anciens Pharaons d'Egypte.

On pourrait faire une quatrième catégorie de ceux qui vendent une variété pour ce qu'elle est, mais qui exagèrent sa productivité. Nous en avons un exemplaire dans l'Alaska ou le blé à sept épis.

L'agent de la première catégorie est un chevalier d'industrie qui se procure de l'argent sous de faux prétextes. Il vole le cultivateur et il jette de la confusion dans la nomenclature des variétés, mais c'est encore peut-être lui qui est le moin nuisible de tous.

L'agent de la deuxième catégorie agit peut-être avec de bonnes intentions; quelquefois il est réellement convaincu que la récolte justifiera les prétentions qu'il fait valoir. Cependant elles sont innombrables les variétés qui ont été introduites de cette manière et qui, comparées aux variétés régulières, ne valaient rien du tout.

Mais le troisième agent est le pire de tous: c'est un vrai charlatan et il devrait être poursuivi en justice. Le cultivateur qui se laisse prendre à ses mensonges mérite presque de payer l'amende pour sa crédulité.

Sans doute, tout individu a parfaitement le droit de multiplier une sélection pour la vendre au prix qui lui semble bon. Ce sont là des transactions légitimes contre lesquelles il n'y aurait rien à dire si le cultivateur y trouvait son compte, seulement, dans les cas de ce genre, le cultivateur qui s'est laissé tenté n'achète en réalité qu'une vieille variété, car il est infiniment restreint le nombre des amateurs qui ont jamais réussi à créer une variété utile.

Voici ce que devrait toujours faire le cultivateur avant d'acheter une variété qu'il se propose de cultiver pour sa récolte générale: qu'il consulte les rapports de la station expérimentale ou du collège d'agriculture les plus proches. C'est entre ses mains que se trouve le remède pour tous les abus et les fraudes de ce genre. Tant qu'il continuera à acheter, les agents vendront, et les efforts déployés par les stations de céréales pour améliorer les récoltes resteront en partie sans effet.

Soin et réparation des machines agricoles

(Notes des fermes expérimentales)

On ne donne pas assez de soin à l'entretien des machines agricoles et il se produit tous les ans de ce chef une perte considérable et dont on ne se rend pas compte. Les cultivateurs sont toujours si pressés de mettre leur récolte en terre au bon moment et dans les meilleures conditions possible afin d'en tirer un rendement avantageux, et ils ont une telle hâte de la rentrer promptement en automne qu'il négligent ou qu'ils n'exécutent qu'à moitié les soins que demandent les machines dont on s'est servi pour ces opérations. Qu'en résulte-t-il; une bonne partie des revenus de la ferme gagnés à la sueur de notre front disparaît dans l'achat de nouvelles machines ou dans des réparations coûteuses, que l'on aurait pu éviter si l'on avait pris à temps les précautions voulues.

Sur toutes les fermes expérimentales, nous nous occupons le plus possible de ce facteur si important dans l'exploitation de la ferme. Tous les instruments dont on ne se sert pas sont nettoyés et mis sous abri; toutes les surfaces polies reçoivent une application d'une préparation contre la rouille. On peut se servir pour cela de graisse à essieux ou d'un autre lubrifiant. Il existe bien des genres de construction qui peuvent servir de remise et l'on peut généralement se bâtir un bon abri pour une somme d'au plus $400. Cette dépense n'est pas toujours nécessaire car tout bâtiment peut faire l'affaire pourvu qu'il soit à l'épreuve des intempéries.

Après les travaux de chaque jour le cultivateur devrait examiner chaque machine et faire les réglages nécessaires, resserrer les roues, s'assurer que les appareils lubrifiants fonctionnent bien, que les coussinets ne sont pas trop serrés ni trop lâches et que toutes les parties coupantes coupent bien. Il faut avoir un jeu de boulons, de rivets, de ressorts, etc., pour chaque machine et leur réserver une place dans l'atelier. On s'épargne ainsi bien des voyages inutiles, on économise beaucoup de temps précieux et on évite beaucoup de casse. Il a été démontré d'ailleurs qu'une machine toujours tenue en bon état de réparation dure plus longtemps et donne un service plus satisfaisant que celle qui est réparée irrégulièrement et de temps à autre.

Pour faire ce travail avec système, il faut un atelier bien outillé où l'on puisse travailler pendant le mauvais temps et où tous ceux qui le désirent peuvent développer leur talent mécanique. Cet atelier doit être muni des outils nécessaires: enclume, forge, banc, vis, pinces, marteaux, poinçons, forets, équerres, ciseaux, scies, clefs, etc.

—Les semailles du blé sont pratiquement terminées dans la province. La saison a été très favorable.

—Dans la cave d'un fermier de Lotus, Ont., les autorités découvrent un alambic d'une capacité de cent gallons par jour. Plus de 600 gallons de whisky en voie de fermentation sont répandus sur le sol; on saisit deux barils de dix gallons et un de vingt-cinq prêts pour le marché.

—La Banque d'Ottawa n'existe plus: elle a été fusionnée avec la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Pour relier l'Angleterre au continent

Le tunnel sous la Manche

C'est une affaire décidée. Le projet proposé en 1802 à Napoléon, par l'ingénieur français Mathieu de creuser un tunnel sous la Manche va être enfin réalisé. Le comité d'études s'est réuni "pour examiner de *façon définitive* les mesures générales à prendre.

Tel qu'on se propose de le construire, le tunnel consistera en deux tubes capables de supporter le matériel roulant le plus lourd, placés à environ quinze mètres l'un de l'autre et reliés tous les 180 mètres par des galeries transversales qui serviront à la ventilation.

Tout le travail de perforation sera effectué dans une couche de chaux grise épaisse de 60 mètres environ, qui, au-dessus de la première courbe crétacée, s'étend de la côte française à la côte anglaise. La Manche ayant une profondeur maxima de 48 mètres, le tunnel sera perforé de façon à ce qu'il y ait un plafond de 45 mètres entre lui et l'eau, ce qui constituera une protection plus que suffisante contre toute attaque par mines et sous-marins.

Les trains seraient mus par l'électricité, qui sera fournie de ce côté du détroit par une usine génératrice située dans le comté de Kent, à 16 kilomètres à l'intérieur des terres, et placée sous le contrôle des autorités militaires, comme d'ailleurs le système de ventilation et de pompes.

Il n'y aurait aucune difficulté matérielle à ce que les trains circulent à cinq minutes d'intervalle, si nécessaire, exactement comme sur les lignes du Métro.

Le tunnel, qui n'aura que 32 kilomètres de long, sera franchi en l'espace de 30 à 45 minutes, et, pour éviter tout arrêt, la visite de la douane sera effectuée dans le train même.

La Palestine ne veut pas de la domination juive

Il y a une grande agitation en Palestine. Musulmans et chrétiens s'inquiètent aux nouvelles qui veulent que la Palestine tombe aux mains des Sionnistes. Ils sont opposés à ce qu'il y ait un état juif en Palestine; ils sont aussi opposés à l'influence des Juifs appuyés des Juifs américains et européens. Ils disent que le pays appartient à ses habitants. Ils invoquent le principe de l'autonomie telle qu'établie par le président Wilson.

Les Syriens consentent à accepter une immigration juive raisonnable et à accorder une liberté religieuse entière à chacun. D'autre part ils protestent contre la séparation d'une partie de la Syrie et déclarent que le pays serait ruiné si les Juifs s'emparaient d Haifa, et si les Arméniens prenaient Alexandrie. Les Anglais sont cependant les maîtres de la situation.

La franc-maçonnerie obstacle à la paix

"Il apparait de plus en plus, écrit le *Bien Public*, que la franc-maçonnerie internationale qui a déchaîné la guerre, s'attelle aujourd'hui à compromettre la paix juste et durable. Comme indice de ceci, les journaux rapportent que sur les cinq mille locomotives rentrées en France, on a laissé dix mille Allemands sous le fallacieux prétexte que ces gens-là seuls connaissaient bien le mécanisme de ces cinq mille machines. Et les esprits attentifs remarquent que, au cas de la reprise des hostilités, les Allemands pourraient compter tout de suite sur le bon travail de dix mille hommes acharnés à détruire toutes les voies de communications françaises. De pareilles stupidités ne s'expliquent pas autrement que par la haine sourde de sociétés hostiles à la paix. Il faut que l'influence des sectaires soit puissante en hauts lieux, pour que des inconséquences pareilles viennent contrecarrer le programme plus loyal et plus patriotique du catholique Foch."

"Un peuple finit par se ressentir des bassesses de son théâtre"

Cette remarque est de M. André Rivoire dans l'*Echo de Paris*. Ce critique dramatique constate que depuis la guerre le théâtre à Paris est descendu aussi bas qu'il est possible.

Le théâtre, le cinéma, sont devenus une puissance énorme de corruption des mœurs. Au Canada, aux Etats-Unis, le théâtre n'est le plus souvent qu'un appel aux grossières passions de la foule. Son code de morale est de faire de l'argent, beaucoup d'argent. L'abaissement du théâtre, dans tous les pays, descend à des profondeurs inconcevables. Le pire, c'est que ce ne sont pas seulement quelques-uns qui le fréquentent, mais toute la masse du peuple qui s'y empoisonne.

Feuilleton du Patriote

La Grande Amie

PAR PIERRE L'ERMITE

Ouvrage couronné par l'Académie Française

(*Suite*)

[illegible] mais elle me paraît [illegible] intentions vraiment bon- [illegible] petite...

[illegible] Jeanne se cabre:

[illegible] Bonnes intentions!... D'a- [illegible] en est plein, mon [illegible] tu sais, gare!... [illegible] une beauté diaboli- [illegible]

[illegible] se maquille...

[illegible] que je voudrais... ré- [illegible] rapine...

[illegible] quelques jeunes [illegible] du silence: on [illegible] plusieurs mor- [illegible] le bal..

[illegible] d'empêcher une [illegible] son œuf, et un in- [illegible] sa pensée, [illegible] une assemblée [illegible] dont les ap- [illegible] feront brûler de- [illegible] encens plus dé- [illegible] que d'habitude. [illegible] commencèrent [illegible] les morceaux du jour: [illegible] poésies décadentes. [illegible] société plus dé- [illegible] la sensation est [illegible] la sensation fouil- [illegible] en faire jaillir [illegible] d'inconnu et de [illegible] simplement in- [illegible] à tous ceux qui [illegible] un coup de mar- [illegible]

[illegible] littéraire débuta par [illegible] dernier genre que [illegible] un pauvre petit [illegible] qui montrait le fond [illegible] à force d'articuler. [illegible] compréhension [illegible] s'intitulait:

LE ROI VIEUX

[illegible] vaine
[illegible] adée de bleu...
[illegible] du feu! du feu!"
[illegible] bravo, mon maître!"
[illegible] chante *ma peine*.
[illegible] Tabac, Bétel?
Haschich, mon maître.
[illegible] de bûchers,
[illegible] de bleu.
[illegible] d'imperator,
[illegible] les mains au nez,
[illegible] un regard mort."
[illegible] poète!
[illegible] devoir de pitto-resque!
[illegible] mon maître."
[illegible] tout...
[illegible] à bas leurs
[illegible] Couleur c'est bien
[illegible] même!..
[illegible] et c'est joli
[illegible] distillateurs
[illegible] de p'tites vieilles gu- [illegible] de jolies telles?
[illegible] à forte baleine,
[illegible] cris!"
[illegible] maître!
[illegible] Opium! Haschich? Bétel?"
[illegible] son panache en
[illegible] au creux froid
[illegible] sombre.
[illegible] on monte, on monte,
[illegible] on *monte*,
[illegible] en pleurant vers mon
[illegible] bleu.
[illegible] Moi, le Roi!
[illegible] "J'ai soif!"
[illegible] "J'ai froid"!
[illegible] chauffe-toi...
[illegible] du cor?
[illegible] mes dogues?
[illegible] mon *corps*...
[illegible] mon corps?.."
[illegible] Roi, ta gorge!
[illegible] d'or..........
[illegible] qui m'a *fait* boire un plein broc de fonte.
[illegible] Ah! Damneur!..
[illegible] la grande forge!
[illegible] éteint... orne... de neige... et d'ombre.! nuit!"
[illegible] la fresque à *forte haleine*,
[illegible] les cris!"

Quand ce fut fini, il y eut des [illegible] d'approbation [illegible] poussent les profanes à [illegible] de certains morceaux d'imi- [illegible] ultra-wagnérienne.

Victor eut pourtant le courage [illegible] opinion:

—C'est tout!.. murmura-t-il à sa [illegible]

Alberte répondit par un geste [illegible] qui semblait dire:

—Que voulez-vous que cela me [illegible]

Mais un jeune homme donne [illegible] sur les nerfs de [illegible] de la Ferlandière, une ba- [illegible] à ses heures... Accoudé [illegible] piano, il attend négligemment [illegible] avant même qu'il ouvre [illegible] Jeanne s'est penchée [illegible] son frère

—...Je parie que ce pontife-là va nous réciter un morceau encore plus exaspérant!... Regarde-le, Jacques!... Promène-t-il des yeux assez blancs!... sa mèche est-elle assez fatale!.. Et ces mains flasques!... Mon cher, heureusement qu'il y en a d'autres pour lier le joug au front des bœufs de labour.. Tiens, il va commencer!.. il commence!... c'est commencé!..

Et, *toujours debout* au coin du piano, le bras replié sur le meuble, ses yeux navrants levés vers les moulures du plafond, bien en face d'Alberte, dont évidemment il recherche le suffrage, le pâle esthète commence:

Maintenant, j'ai revu les moissons oubliées,
Et, dans la paix des soirs pleins de saines senteurs,
Les rudes moissonneurs, près des gerbes liées,
Croisant leurs bras avec des gestes de lutteurs.

Maintenant, j'ai revu les forêts et les plaines,
Et j'ai marché dans les pâturages herbeux;
Ma gorge a respiré les puissantes haleines
Qui montent du sol roux blessé par les grands bœufs.

—C'est pour toi, mon cher, murmure Jeanne derrière son éventail... Alberte a dû lui commander ce petit poulet-là!.. Vrai... elle a toutes les attentions, cette jeune fille!...

Mais l'esthète continue d'un ton de plus en plus déliquescent, comme si ses lèvres complètement découragées eussent laissé couler un lamentable sirop de gomme.

Mais, comme un empereur parmi les foules viles,
Je suis passé dans la campagne, indifférent;
Car toujours, en mon cœur, l'impur amour des villes
Chantait plus haut que la forêt et le *torrent*.

Dans les routes des bois et dans les *fraîches* sentes,
Les augustes frissons des vieux arbres hautains
Ne me faisaient songer qu'à des robes absentes,
Et les ciels me faisaient regretter les satins!...

Quand un vent balsamique arrivait des vallées,
J'avais des souvenirs pervers de parfums lourds;
Et les soleils épars dans les nuits constellées
N'étaient pour moi que des bijoux sur du velours.

—Tiens, observe Jeanne, maintenant c'est pour *vous* deux....

—*Nous* deux..? Jeanne, je t'assure que ta plaisanterie me fait mal...

—Il faut lui répondre, à ce raté-là!.. D'ailleurs, regarde, on te le demande... elle aussi vient insister... Tu ne vas pas la faire attendre, je suppose?..

En effet, sans mot d'ordre, uniquement parce que la terre vient d'être méprisée, tout le monde se retourne vers Jacques...

—Tu vois, murmure Jeanne, tu incarnes bien la terre, on attend ta réponse...

Alberte interroge des yeux M. de la Ferlandière et, ses yeux semblent déjà dire:

—Vous ne vous levez pas..?

Alors, de sa place, Jacques demande le nom de l'auteur...

—Ephraïm Mickaël, répond l'esthète d'une voix blanche: il s'est éteint très jeune... à l'aube de sa vie, ainsi qu'un pâle cierge d'église...

—Voudriez-vous me permettre de dire aussi quelque chose?.. demande Jacques.

—Oh! comment donc!...

Et les chaises se rapprochent autour du jeune gentilhomme, qui vient prendre la place de l'intellectuel.

—Ce sont, dit-il, des vers de Paul Harel, d'un poète qui, non seulement n'est pas mort très jeune, mais qui probablement mourra très vieux... Je vous avoue également qu'entre lui et un pâle cierge d'église il y a une certaine différence...

Après cette légère ironie, dite d'une façon très courtoise, pour prévenir l'assemblée du changement de ton, Jacques commença de sa voix bien timbrée:

L'air ne retentit plus des chansons de la plèbe.
Les modernes ruraux, fils de ceux qui luttaient,
Ont refusé l'effort et déserté la glèbe.
Où sont les paysans, les vrais, ceux qui chantaient..?

Aux anciens, il fallait la plaine et la charrue,
Le grand air dont le souffle ondoie au front des blés
Les nouveaux ont quitté le sillon pour la rue;
Et, jeunes, des désirs malsains les ont troublés.

Les pères étaient beaux, tout brunis par le hâle:
Leurs artères battaient, pleines d'un sang vermeil;
Les fils étiolés ont le visage pâle:
L'ombre a pris ces enfants, nés pour le grand soleil.

Leurs bras n'étaient pas faits pour les besognes viles
Et le joug paternel pesait à leur fierté.
Les voyez-vous, épars sur le chemin des villes,
Tous ces riches d'espoir qu'attend la pauvreté!

Ils ont, ces émigrants, ambitieux ou lâches,
Gêné les citadins, gêné les artisans.
Dieu les avait créés pour de plus nobles tâches,
Les paysans devaient rester des paysans!...

Pauvres gens! au démon qui vous soufflait l'envie,
A l'esprit tentateur il fallait dire: "Non!"
L'homme n'a pas le droit de gaspiller sa vie,
D'abdiquer sa grandeur, de renier son nom!

Les cités vous ont pris dans tous leurs esclavages.
L'amère ambition vous a gâté le cœur.
Civilisés! Pourquoi..? Quand vous étiez *sauvages*,
Le sol dur craquait-il sous votre pied vainqueur?

Dans la terre, où le soc a fait ses déchirures,
Le bon grain du semeur n'a-t-il donc plus germé?
Dans la plaine, où les blés étalaient leurs parures,
Les soleils dévorants ont-ils tout consumé?

Rien n'est changé, pourtant! Là-bas, le trèfle rouge
Brille entre l'orge épaisse et le sainfoin tremblant:
Le trèfle, où le soleil éclatant lui et bouge,
Tache la plaine en feu de son carré sanglant.

La campagne toujours a des gloires superbes,
Mais quels féconds labeurs, mais quels joyeux hymens
Si tous les bras oisifs allaient s'offrir aux gerbes,
Si le flot des absents remontait nos chemins!

Ah! que le déserteur s'arrête et qu'il revienne
Vers la ferme, à l'endroit où ses pères sont morts!
Du métier désappris, que l'absent se souvienne!
C'est le travail des champs qui nous rendra les forts!

On entendit alors dans tous les groupes des applaudissements très mêlés; les uns enthousiastes, les autres discrets... Ces strophes de belle *santé* et de plein *air jetées* là, dans le cadre factice des salons passant comme un frémissement de vent dans les chênes, au-dessus de ces crânes chauves et de ces épaules poudrées, firent sur tout le monde l'effet si diversement apprécié d'une fenêtre ouverte..

Jeanne serre la main de son frère, qu'Alberte avait remercié la *première*.

—Bonne *seconde*, lui dit-elle, mais le cœur y est tout de même!..

Dans un coin, le gros Victor, le dos au feu et les deux mains dans les poches, répétait de son ton sceptique de soireux:

—Très bien!.. très bien!..

—*Et si on dansait?*.. demanda M. Nathan.

Et, en quelques minutes, le bal *s'organise*. Jeanne, dans un coin, parle d'une façon très sérieuse à Jacques:

—Maintenant, tu sais, nous avons assez paru... Si nous partions..? Ils m'énervent tous ces boulevardiers-là...

—Je veux bien, mais j'ai promis la première valse à Mlle Harmmster.

—Vrai!...

(à suivre)

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Truies	$17.25
Verrats	$10.00
Légers	$17.00 à $18.25
De choix	$21.25
BOUVILLONS—	
Pesants de choix	$13.75 @ $14.50
Assez bons	$12.00 @ $13.00
Moyens	$9.50 @ $10.50
VACHES—	
De choix pour boucherie	$11.00 à $11.50
Passables	$9.00 à $10.00
Ordinaires	$7.00 à $8.00
Conserve	$4.50 à $5.00
GENISSES—	
De choix pour boucherie	10.25 à $12.75
De choix pour élevage	$6.00 à $8.50
Passables	$5.50 à $7.50
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$12.00 à $13.00
De choix légers	$10.00 à $11.00
TAUREAUX—	
De choix	$8.00 à $8.50
Bons	$7.00 à $7.50
Ordinaires	$6.00 à $6.50
BOEUFS—	
De choix	$8.00 à $9.00
Passables	$7.00 à $8.00
Moyens	$6.00 à $7.00
Ordinaires	$4.50 à $5.00
VEAUX—	
De choix, légers	$13.00 à $14.00
De choix, pesants	$9.00 à $10.00
BREBIS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$14.00 à $15.00
Brebis	$9.00 à $10.00
Béliers	$10.00 à $11.50

D. COUGHLIN & CO.

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. BURNS & CO.)

Bouvillons de choix à partir de 1050 livres	10 à 13c
Bons bouvillons de boucherie de 1.100 à 1.200 livres	9 à 10c
Bouvillons de boucherie moyens de 900 à 1000 livres	8 à 9c
Génisses de choix	7½ à 8
Bonnes génisses de boucherie au-dessous de 1000 livres	7 à 9c
Vaches de choix au-dessous de 1000 livres	7½ à 8½
Vaches moyennes	6 à 7c
Bœufs de choix	7 à 8½
Bœufs communs	5 à 7c
Taureaux	5 à 6½
Porcs de choix	17c
Veaux	6 à 8½
Béliers	10 à 11
Brebis	9 à 10c
Agneaux	9 à 13c
VOLAILLE.—	
Poulet du printemps	15c
Coqs	12c
Poulets du printemps	19c
Canards	15c
Oies	15c
Dindes	22c

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE—	
No. 2 C. W.	75⅝
No. 3 C.W.	73¾
Extra fourrage	73
No. 1	69⅞
No. 2	66⅞
ORGE—	
No. 3 C.W.	115⅞
No. 4 C.W.	109⅞
LIN—	
No. 1 N.W.C.	390
No. 2 C.W.	385
No. 3 C.W.	358

PRINCE-ALBERT

BLE—	
No. 1 nord	202
No. 2 nord	199
No. 3 nord	194
No. 4 nord	187
No. 5 nord	174
AVOINE	65c
ORGE	70c à 75c
Foin la tonne	$12.00 à $13.00
MOULEE, 100 lbs	$1.85
SON 100 lbs	$1.85
BEURRE, la livre	45c
ŒUFS, la douz	40c
POMMES DE TERRE	$1.00 à $1.25
CAROTTES, le minot	$1.10
NAVETS, le minot	$1.25
POULET, la livre	35c
PORC, la livre	20c
MOUTON, la livre	24c
BOEUF, la livre	16c

A nos abonnés

Conformément aux motions adoptées par le bureau de Direction de La Bonne Presse Limitée, à l'assemblée du 8 avril dernier, et à la décision prise par l'Administration, il a été résolu de relever le tarif de l'abonnement au "Patriote de l'Ouest".

Ainsi à dater du premier juin prochain, le prix de l'abonnement à notre journal sera de $2.00 par année au Canada et de $2.50 à l'Etranger.

Devant le coût toujours croissant de la matière première et de la main-d'oeuvre, cette mesure s'imposait. D'ailleurs ce n'est pas là une innovation dans la presse, puisque dans tout le pays, journaux canadiens et hebdomadaires ont rehaussé leur tarif.

Cependant nous donnerons l'avantage à tous ceux qui renouvelleront leur abonnement d'ici au 1er juin, retardataires ou autres, de le faire sur le prix actuellement fixé. Cet avantage s'applique aussi à ceux qui désirent s'abonner, et à tous ceux qui voudront bien payer plusieurs années à l'avance. Mais à partir du premier juin le nouveau tarif entrera rigoureusement en vigueur.

"Le Patriote de l'Ouest", protecteur vigilant de notre foi, de notre langue et de nos droits, nous semble mériter l'encouragement de tous nos amis. Aussi sommes-nous convaincus que tous nos fidèles lecteurs qui tiennent à leur journal vont répondre incessamment à notre juste et légitime appel, tout en profitant de l'avantage qui leur est offert.

Et nous les en remercions sincèrement à l'avance.

L'ADMINISTRATION

PRINCE-ALBERT

L'affaire de Steep Creek

C'est ce matin que commence, aux assises, le procès de Gervais, Saint Germain et Carmel, accusés d'un triple meurtre à Steep Creek.

Carmel et Saint-Germain seront défendus par Me Philion. Gervais n'ayant pas jusqu'alors demandé les services d'un avocat, le juge l'a fait comparaître en cour lundi et lui en a désigné un d'office dans la personne de Me Mathieson.

Gervais a l'apparence d'un homme complètement épuisé. Son visage est extrêmement pâle, sa voix très faible, il semble avoir à peine la force de marcher.

Roberts est condamné à mort

Le procès d'Alfred Roberts, accusé du meurtre de Sadie Mulvihill, a duré toute la semaine et s'est terminé samedi soir. Après quatre heures de délibération, le jury a rendu un verdict de culpabilité et le juge Elwood l'a condamné à être pendu à Prince Albert le 6 août.

Le condamné a reçu sa sentence sans manifester aucune marque d'émotion. Il s'est écrié: "Je mourrai innocent!"

—La signature de la paix sera célébrée par des fêtes appropriées auxquelles tout le district sera invité à prendre part. Un comité exécutif présidé par le maire a été nommé pour dresser le programme; il s'adjoindra trois représentants des vétérans et un représentant de chacune des sociétés patriotiques et religieuses de la ville. Les enfants des écoles prendront part à la célébration.

—La date de la réunion des actionnaires du marché aux bestiaux, à laquelle se fera la nomination des directeurs permanents, a été fixée au 28 mai.

—La Chambre de Commerce a retenu les services de M. Woodward comme secrétaire, aux appointements de $125 par mois.

—Le bail du hall de publicité a été renouvelé pour trois ans et six mois. A l'expiration de ce terme, l'édifice deviendra la propriété de T. J. Agnew.

—Les anciennes élèves de l'Académie de Sion regretteront d'apprendre la mort de Mère Marie Cornelius de Sion, décédée à Marshall, Mo., le 2 mai. Elle s'était dévouée ici pendant les cinq premières années de l'établissement du pensionnat. Les religieuses la recommandent aux prières des fidèles.

M. et Mme L. R. Voligny sont de retour de Californie où ils ont passé l'hiver. Ils sont repartis dimanche pour Ottawa, où ils résideront désormais.

La scierie de la Ladder Lake Lumber Co., à Big River, a ouvert ses portes lundi matin; elle marchera jour et nuit pendant toute la saison. Environ 500 hommes seront employés cette année. On en demande encore une centaine pour compléter le personnel.

John Agostin, un Hongrois, le principal témoin de la couronne dans l'affaire du meurtre de Baila Nagy, qui doit passer en cour ces jours-ci, a été trouvé mort dans le bois, près de la caserne. On ignore si l'on est en présence d'un suicide ou d'un crime.

UN REMEDE MERVEILLEUX.—"Pendant trois longues années j'ai souffert d'indigestion", nous écrit M. Sam Verrino, de Belcher, La., "tout ce que je mangeais me causait des douleurs. J'ai pris trois bouteilles de Novoro du Dr. Pierre, et depuis je peux manger tout ce qu'on apporte sur ma table. J'ai donné cette médecine à plusieurs de mes amis, et tous ont dit que c'était un remède merveilleux." Le Novoro du Dr. Pierre, le remède en question, est un vieux remède herbeux renommé, qui a gagné une réputation mondiale à cause de ses propriétés curatives. Ce n'est pas un remède de pharmacie. Il est distribué au public par des agents spéciaux, ou directement du laboratoire des fabricants. Ecrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

Nouvelles étrangères

Les forts de Strasbourg ont reçu des noms français qui ont été inscrits aux lieux et places des noms allemands dont ils avaient été baptisés. Ces forts, au nombre de onze, portent les noms de Kléber, Rapp, Lefebvre, Hoche, Desaix, Ney, Ducrot, Uhrich, Joffre, Foch et Pétain.

Le recensement fait à Strasbourg par les autorités françaises démontre que 79 p.c. de la population est alsacienne, 10 p.c. allemande-alsacienne, 8 p.c. allemande; les 3 p.c. qui restent appartiennent à différentes nationalités.

La Chambre des lords a adopté en seconde lecture le bill qui permet l'entrée des femmes au barreau. Tout indique que cette mesure deviendra loi durant cette session.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne a été averti que les Turcs ont menacé de détruire l'église de Sainte-Sophie, à Constantinople, si quelque mouvement était fait dans le but de restaurer cette église pour l'usage des chrétiens.

—Le traitement de sir Eric Drummond, secrétaire de la Ligue des Nations, sera de $25,000 par année. Une somme équivalente sera consacrée aux dépenses du bureau.

—L'Angleterre possède plus du quart de la surface de notre planète, soit 13,700,000 milles carrés sur les 52,500,000 du globe. Et l'Angleterre étend sa domination au tiers de la population, soit 500,000,000.

Dans un village de la Corée, d'après le rapport d'une délégation de missionnaires, tous les hommes convertis au christianisme ont été massacrés par les Japonais.

—Le Conseil fédéral de la Suisse a reconnu officiellement la nouvelle république tchéco-slovaque.

—La Chine compte maintenant tout près de deux millions de catholiques desservis par 2,325 prêtres, dont 1,423 Européens et 902 Chinois. La population catholique a augmenté de 100,000 depuis quatre ans.

—Le royaume de Monténégro a cessé d'exister. L'Assemblée nationale a transféré le contrôle du pays au gouverneur serbe, ce qui complète l'union du Monténégro à la Serbie.

—Il semble probable que M. Asquith l'ancien premier ministre d'Angleterre, succédera au compte de Reading comme ambassadeur aux Etats-Unis.

—Elizabeth Asquith, fille de l'ancien premier ministre d'Angleterre, a épousé le prince Bibesco, conseiller de la légation roumaine à Londres.

—L'Espagne aura des élections générales le 1er juin.

—Une dépêche annonce que le Prince de Galles vient d'être fait franc-maçon.

—On croit que l'Allemagne serait admise à faire partie de la Ligue des Nations dans un an.

—En Hongrie presque, tous les financiers, les publicistes, les éditeurs, les écrivains, les manufacturiers et les ex-ministres qu'on a pu atteindre ont été jetés en prison par les Bolchevistes. Il y a eu 600 arrestations à Budapest.

—L'Angleterre se propose d'accorder une préférence sur ses marchés à certains produits coloniaux.

—Le plus rapide avion français est le nouveau biplan Nieuport qui atteint une vitesse de 147 milles et demi à l'heure.

—On se dispose à lancer à Londres, un aéroplane de dimensions colossales et fait pour transporter cent passagers, ou six tonnes de marchandises.

—Les journaux anglais annoncent que Madame Lloyd George a posé sa candidature au conseil municipal de son village natal, dans le pays de Galles.

Les tombes de nos soldats en France

M. Rowell, président du conseil privé, a déposé devant la Chambre des Communes copie de la convention entre les gouvernements français et anglais au sujet des tombes de guerre britanniques en France. Celle-ci reconnaît la commission impériale des tombes de guerre comme la seule autorité britannique chargée du soin des tombes militaires britanniques en France.

Le second article de la convention traite du transport aux cimetières militaires des corps enterrés dans des cimetières isolés. Le troisième article stipule que les corps enterrés ne seront pas exhumés pour être transportés au Royaume-Uni ou dans toute autre partie de l'Empire sans l'approbation de la commission impérale des tombes de guerre.

Le gouvernement français s'engage à instruire les préfets de refuser tous les permis d'exhumer qui n'auront pas été ratifiés par la commission.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

A VENDRE.—Pour cause de santé M. Brunelle vendrait sa boutique de forge, parfaitement outillée, ou engagerait forgeron compétent. Pour informations s'adresser à Z. Brunelle, Boîte 103, Willow Bunch, Sask. 7—10 p.

INSTITUTRICE de la Saskatchewan, bien qualifiée, désire position immédiate dans un centre catholique canadien français. Bonne pension, logement fourni préféré. S'adresser à M. F. Gravel, Redville, Sask. 7—9

PATATES A VENDRE 90 cents le minot: livraison à Osgoode Siding, par le local des Grain Growers Ass. de Zénon Park. S'adresser à Théodore Lalonde, Zénon Park, Sask. 7—10 p.

A VENDRE Une boucherie dans un des meilleurs centres de langue française. S'adresser à: G. L. ORBAN, Howell, Sask. 8-11 p.

TERRE A VENDRE- 150 acres de terre dont 40 en culture et 65 en pâturage. A un mille de l'école, 4 milles de l'église, et 9 milles du chemin de fer et de la crèmerie. Bâtisses en bon ordre et un puits avec très bonne eau. Conditions: $2,000 comptant et $1,000 payable en 4 ou 5 ans, sans intérêts. S'adresser à Arthur Ménard, Beauchamp, Sask. 8-10p.

ON DEMANDE un homme pour l'entretien des fournaises, de la cour et du jardin. S'adresser à l'Hôpital Notre-Dame, North-Battleford, Sask. 8-11p.

A VENDRE.—Un tracteur Mogul 15x30, un séparateur Sawyer Massey, presque neuf, 32x56, et cinq charrues. Le tout en excellente condition. Très bon marché pour quelqu'un prêt à acheter. S'adresser à R. Denis ou à V. Pinet, Vonda, Sask.

CHEVAL REPRODUCTEUR.—Percheron, pur sang, élevé en France par Gohory, enregistré à Nogent le Rotron, France, No. d'ordre 77688. Pesanteur 1750 livres. Avis aux gens de Marcelin, Blaine Lake et Leask que ce cheval fameux par son endurance à la guerre, sera sur la ferme de M. Hormisdas Bonin, près de Marcelin, les samedi, dimanche et lundi. Pour autres informations et conditions, s'adresser à Hormidas BONIN, Prop., Marcelin, Sask. 9—10 p.

ON DEMANDE 100 hommes pour le flottage des billots (drive) et la scierie à Big River. Bon salaire, bonne pension, voyage avancé. S'adresser à l'Agence Saskatchewan, 69, rue de la Rivière, Prince-Albert, bureau d'engagement de la compagnie; H. J. Weinrich, gérant.